



Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi – RNCE



RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N°4

(01/04/2021 – 31/03/2022)



Table des matières

1. Description.....	5
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action.....	6
2.1. Résumé de l'action	6
2.2. Résultats et activités	8
2.3. Matrice cadre logique à jour	60
2.4. Liste des marchés de plus de 60000 €	60
2.5. Plan d'action	60
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération.....	61
3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention.	61
3.2. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.	62
3.3. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.	63
3.4. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ?	65
4. Visibilité.....	65

Liste des acronymes :

ADN	Acide désoxyribonucléique
ADAC	Autorité de l'Aviation civile du Tchad
ADEO	Association pour le Développement de L'Ennedi Ouest
AP	African Parks
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad
APIDEL	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Locales
ASDNO	Association de Développement de Nohi
ATOVT	Association des Tour Opérateurs et Voyageurs du Tchad
BIOPAMA	Biodiversity and Protected Areas Management Programme
BP	Business Plan
CA	Conseil d'Administration
CG	Conseil de Gouvernance
CNRD	Centre National de Recherche et de Développement
CoPil	Comité de Pilotage
CRA	Comité Régional d'Action
CSO	Comité Suivi Opérationnel
DAJC	Division des Affaires Juridiques et du Contentieux
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
DGRFF	Direction Générale des Ressources Faunique et Forestières
DPCL	Dutch Post Code Lottery
DUE	Délégation de l'Union européenne
EAD	Agence Environnementale – Abu Dhabi
EEE+	Engagement-Education-Entreprise +
FED	Fond Européen de Développement
GFF	Garde Faunique et Forestière
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
GPS	Global Positioning System
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool
LAB	Lutte Anti Braconnage
LTSS	Long Term Sustainability Strategy
MAG	Mines Advisory Group
MDTCA	Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat
MEPDD	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPTA	Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts
PAON	Programme d'Appui à l'Ordonnateur National
PASTOR	Programme d'Appui Structurant du Développement Pastoral
PDT	Plan de Développement Tourisme
POROA	Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim
PPP	Partenariat Public Privé
PREPAS	Projet de renforcement de l'élevage pastoral (Batha, Ennedi et Wadi Fira)
RFOROA	Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim
RH	Ressources Humaines
RNCE	Reserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi
SC	Sahara Conservation
SSIG	Sahelo-Saharan Interest Group
SVS	Société de Voyages Sahariens
UE	Union européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	United Nation Educational, Scientific and Cultural Organization
UTG	Unité Technique de Gestion



WABDaB West African Bird DataBase
ZSL Zoological Society of London



1. Description

- 1.1. **Nom du coordinateur du contrat de subvention** : African Parks Network (APN)
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : Issakha Gonney Guirki (APN)
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) de l'action** : African Parks Network (APN)
- 1.4. **Intitulé de l'action** : Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE)
- 1.5. **Numéro du contrat** : FED/2017/389-489
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : du 01/04/21 au 31/03/22
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Tchad (Ennedi, N-E)
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles** :
Groupes cibles : DFAP/MEPDD, Communautés locales (sédentaires et nomades), Autorités administratives, militaires et traditionnelles, ONG/associations/structures partenaires.
Bénéficiaires finaux : Populations des Régions de l'Ennedi Est et Ouest.
- 1.9. **Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7)** : S.O.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1. Résumé de l'action

African Parks Network (APN) est une organisation non gouvernementale qui a conclu avec le gouvernement Tchadien un contrat de délégation de gestion de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) il y a quatre ans, avec pour vision de "Réhabiliter et entretenir le patrimoine naturel, préserver le patrimoine culturel du Massif de l'Ennedi, promouvoir les valeurs universelles exceptionnelles en les plaçant au centre du développement socio-économique de la région, contribuer au maintien de la biodiversité et de la connaissance globale au profit des générations futures".

Des efforts très importants ont été investis malgré des débuts compliqués, qui ont permis d'établir une base solide pour la croissance du personnel, le développement de nouvelles activités et un renforcement significatif des relations avec les autorités et institutions locales. Malheureusement, cette avancée a été perturbée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) en 2020 et 2021, qui avait entraîné un ralentissement drastique des activités, principalement en 2020, couplé avec l'insurgence des rebelles en 2021 suite au décès du Maréchal Idriss Deby ITNO.

Malgré ces difficultés, 498,394 EUR ont été apportés à l'économie locale au cours de ces 12 derniers mois de mise en œuvre, dû aux avancements de la construction des nouveaux bureaux. Ce montant comprend toutes dépenses confondues faites en CFA par la RNCE durant cette période de rapportage. Il inclut le paiement de la main d'œuvre et l'achat de matériel local.

Les discussions relatives à la révision des accords de partenariats signés entre le Gouvernement Tchadien et APN continuent d'empêcher l'organisation des Conseils d'Administration (CA) prévus sur la période, ainsi que les Conseil de Gouvernance (CG). Les discussions en cours sont positives, et devraient aboutir à une signature de nouveaux Accords en été 2022.

L'Unité Technique de Gestion s'est finalement stabilisée, mais fait toujours face à la difficulté de recruter du personnel national ou international compétent, prêts à s'investir à long terme dans une zone isolée, au climat extrême et classée en zone rouge d'un point de vue sécuritaire au niveau international. Néanmoins, la réserve s'implante et met en place de nouvelles activités tout en maintenant des relations stables avec les autorités et les différentes institutions impliquées.

La période de référence d'avril 2021 à mars 2022 a vu en particulier l'aboutissement de plusieurs activités de la RNCE.

Le projet de consolidation de l'autruche à cou rouge a atteint une étape clé en 2021, avec le lâcher de onze oiseaux dans les plaines herbeuses de l'Ennedi en août 2021. Quatorze oiseaux attendant le même sort en août 2022. Les 11 autruches à cou rouge (*Struthio camelus camelus*) continuent d'évoluer sans difficulté particulière alors que la saison sèche s'installe. Les autruches se sont dispersées initialement en quatre groupes, dont deux couples qui ont déjà - à notre grande et heureuse surprise - réussi à se reproduire, avec une éclosion des œufs en décembre 2021/janvier 2022. Bien que l'équipe continue à fournir de la nourriture et de l'eau une fois par semaine, les autruches semblent peu intéressées par cette fourniture, suggérant qu'elles trouvent tout ce dont elles ont besoin dans la nature. Plusieurs équipes de cinq rangers chacune continuent à se relayer chaque semaine pour surveiller les 11 oiseaux et sensibiliser la population locale.

La première phase du projet « *Santé Unique : le dernier recours pour les crocodiles emblématiques de la Guelta d'Archeï* » a eu lieu début 2021, avec des résultats préliminaires très pertinents. L'objectif est d'engager les communautés dans une démarche participative pour soutenir la conservation, et plus particulièrement d'identifier un système efficace de gestion des ressources en eau de la guelta qui puisse soutenir les activités courantes des locaux, et la consolidation de la population de crocodiles d'Afrique de l'Ouest qui y vit.

Plusieurs stratégies ont également été explorées pour initier la réintroduction de l'oryx à cornes de cimenterre et de l'addax, un objectif clé pour la réserve pour 2022/2023.

Les étapes clés de la reconstruction de la ferme d'autruches de Sougounaw à Fada ont eu lieu en 2021. La conception a été finalisée et les matériaux de construction pour l'expansion sont arrivés début 2022.

La reconstruction proprement dite de la ferme a également commencé, avec les premières étapes de la construction de l'entrepôt de stockage des aliments et autres matériaux. La nouvelle ferme devrait être terminée à la fin du mois de juin 2022.

Les activités du Département « Application de la Loi » permettant d'assurer la surveillance contre l'utilisation illégale des ressources naturelles s'accroissent avec la redynamisation du département avec l'arrivée d'un mentor LAB recruté en 2021. Les patrouilles motorisées et méharistes ont été accentuées permettant de surveiller l'ensemble de la réserve y compris les zones inaccessibles en véhicules 4X4, refuge des populations de mouflons à manchette. 36 009,21 Km furent parcourus par les patrouilles au cours de l'Année 4 montrant un effort de couverture très grand comparé à l'année 3. En conséquence, des arrestations de personnes soupçonnées de braconnage ont eu lieu en novembre, décembre 2021 et janvier 2022 de la période considérée, soit une tendance à la hausse significative par rapport aux premiers mois de 2021.

Au cours de la période considérée, la construction et l'aménagement des nouveaux bureaux de la RNCE (570m²) ont finalement été achevés, la dernière étape de l'ameublement et du raccordement aux énergies renouvelables ayant été finalisée au premier trimestre 2022.

En ce qui concerne les progrès du développement communautaire au cours de la période de référence, le jardin public de Fada a été réhabilité pour mettre en place un projet d'apprentissage horticole, s'attaquant ainsi à une pénurie de compétences à partir de la base. La réserve a accueilli l'arrivée d'un agronome en avril 2021 pour faire démarrer ce projet. Le projet lui-même vise à mettre en relation des groupes locaux de femmes motivées avec l'horticulture et à les guider dans l'apprentissage des aspects techniques de cette activité. Des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine, puisque 60 femmes s'occupent régulièrement de leurs parcelles et font pousser des cultures qu'elles ramènent chez elles pour leur propre consommation ou qu'elles vendent au marché. Plus globalement, le Département Communautaire a aussi commencé à mettre en exécution son plan d'action axé sur le développement d'éducation environnementale, de gestion des déchets et de soutien aux activités du département Conservation et Biodiversité.

Les travaux de rédaction du Plan de Développement Touristique (PDT) de la RNCE portés par la *Task Force Tourisme* (Groupe de Travail sur le Tourisme) n'ont pu reprendre. Nous espérons que les négociations en cours avec le gouvernement tchadien concernant la révision des Accords permettront ce déblocage.

Le Département Archéologie a été mis en place, avec le recrutement du Chef de Département en avril 2021. Depuis son arrivée, une meilleure connaissance des sites archéologiques a été observée avec la classification des sites et la découverte des sites à fort potentiel touristique. Une stratégie de protection de ces sites sera mise en œuvre en 2022.

Enfin, il est important de noter que, malgré les avancées enregistrées dans tous les départements, il reste cependant difficile d'établir une valeur cible en année 5 pour un petit nombre d'indicateurs du cadre logique.

2.2. Résultats et activités

RESULTAT : La Réserve Naturelle et Culturelle du Massif de l'Ennedi (RNCE) contribue à la protection, la gestion concertée, et la mise en valeur durables des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux du Tchad, au bénéfice des populations locales.

Analyse IMET/Biopama de la RNCE réalisée en 2021 (IND. 1). La population de crocodiles est confirmée à quatre individus (IND. 2). Le secteur de la Guelta d'Archei et la Plaine d'Aloba sont identifiés pour l'élaboration d'une zone de gestion concertée (IND. 3) 498 394 EUR ont été apportés à l'économie locale au cours de ces 12 derniers mois de mise en œuvre¹ (IND. 4) soient au total 2 039 417 EUR au cours de l'action.

EXTRANT 1 : La Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) est créée et reconnue aux niveaux national et international, ses structures et mécanismes de gestion établis et fonctionnels.

Une révision du Décret de création (Décret du 06/02/2019) a été soumise avec de nouvelles limites satisfaisantes. En attente de sa publication officielle (IND. 1). La reconnaissance internationale de la RNCE se poursuit (IND. 2). Les CA et CG sont établis mais n'ont pu être tenus que partiellement en raison de la pandémie et ensuite d'un blocage institutionnel. L'UTG continue son développement et sa consolidation, le plan d'affaires quinquennal a été validé en interne, dans l'attente de la levée des verrous qui bloquent l'organisation et la tenue du conseil d'administration de validation (IND. 3).

A1.1. Appuyer le processus de création officielle de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi et assurer l'élaboration et la validation des documents stratégiques de gestion

- **Création Officielle**

Contexte : Le processus d'appui à la création officielle de la RNCE a débuté dès le premier trimestre de l'année 1, lors d'une rencontre avec le MEPDD, au cours de laquelle une première note technique fut proposée. Le Décret de création a depuis été signé le 12 février 2019 avec des limites géographiques de la RNCE qui ne sont pas satisfaisantes. Ainsi, le 19 mars 2019, le Directeur Régional des Opérations au Tchad a soumis un courrier au MEPDD dans lequel il détaille les contradictions posées par les articles 3 et 4 du Décret, et sollicite une révision du document de telle sorte que les limites de la Réserve englobent l'intégralité du Massif et l'ensemble du site classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ces conditions sont absolument nécessaires pour que la RNCE soit reconnue dans la catégorie III ou VI de l'UICN, et permettront d'élaborer un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la RNCE cohérent, dont la planification va commencer en année 5.

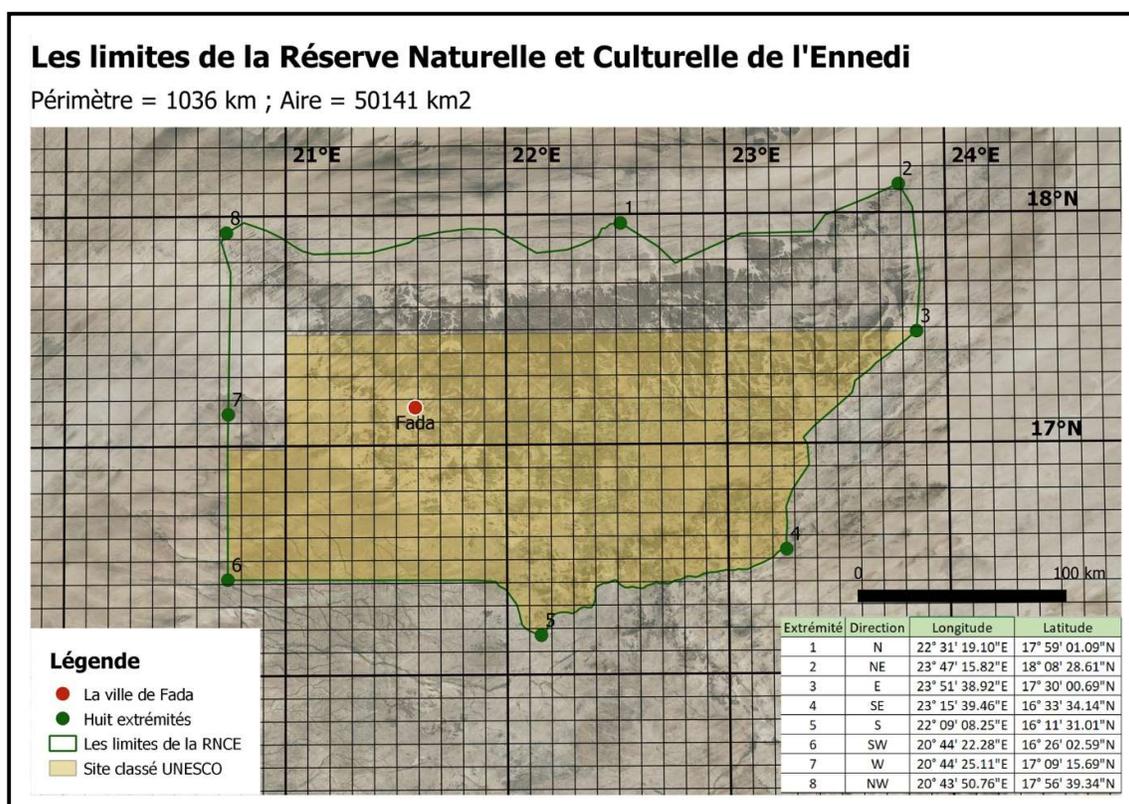
Les Conseils d'Administration ont cessé durant la période de rapportage, du aux négociations en continu entre le gouvernement tchadien et African Parks Network. Lors du dernier Conseil d'Administration de la RNCE, tenu à N'Djamena le 10 décembre 2019, SE Mme la Ministre du MDTCA s'est adressée à SE M le Ministre du MEPDD, afin de connaître le délai restant avant la publication officielle du Décret de Création de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi, en insistant sur l'importance de ce document. SEM le Ministre du MEPDD a confirmé que le processus était en cours et qu'on pouvait espérer avoir le document publié très prochainement. Depuis cet entretien, il n'y a pas eu d'avancées spécifiques sur ce dossier, du également aux différents changements ministériels. Des négociations plus fructueuses et constructives ont repris entre les deux parties fin 2021.

Le directeur de la RNCE, précédemment directeur Adjoint a continué de suivre le dossier après sa transmission à la Présidence. Malheureusement deux remaniements ministériels, entraînant pour le premier le remplacement du ministre et pour le second la modification de l'appellation du ministère, la

¹ Ce montant comprend toutes les dépenses confondues faites en CFA par la RNCE durant cette période de rapportage, il inclut le paiement de la main d'œuvre et l'achat de matériel local.

modification du titre présidentiel, devenu Maréchal du Tchad, ont obligé l'UTG à refaire plusieurs fois le circuit de signatures sans aboutir à la signature officielle.

Le décès du Maréchal Deby en avril 2021 conduisit à la dissolution du gouvernement. Ce bouleversement politique a encore retardé le processus de validation et de signature du document. Un nouveau processus est en cours afin de pouvoir relancer le processus. Une autre contrainte à l'avancée est la création de plusieurs ministères (notamment la scission du MDTCA en deux ministères), qui impactent la gestion de la RNCE. Nous espérons une avancée dans les semaines à venir, avec la finalisation de la révision des Accords pour le deuxième trimestre 2022.



Carte annexée au décret révisé

Mécanismes et outils de gouvernance et d'administration de la RNCE :

La quatrième réunion du Conseil de Gouvernance de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) s'était tenue le 02 février 2021 au Gouvernorat de Fada, sous la présidence de SE Mr. le Gouverneur de l'Ennedi Ouest et en présence de Mme la Cheffe de Coopération de l'Union européenne au Tchad, du représentant du ministère de tutelle MEPDD, d'une délégation du ministère du MDTCA, des représentants de l'administration, des chefs traditionnels et de la société civile. Il faisait suite au conseil de gouvernance du 01 novembre 2019 au Gouvernorat d'Am'Djarass, sous la présidence de SE Mr. le Gouverneur de l'Ennedi Est.

Les tentatives d'organiser les conseils d'administrations ont toutes échoué. Cela fait depuis décembre 2019 que le Conseil d'Administration ne s'est pas tenu. D'abord à cause des mesures prises pour stopper la propagation de la Covid19, ensuite par la mise en cause de l'accord de partenariat entre APN et le gouvernement du Tchad pour la RNCE. Ce processus est encore en cours et nous espérons une suite favorable dans le dernier trimestre 2022.



Néanmoins, des avancées notoires ont été enregistrées avec la mise à jour de l'accord révisé dont la signature est prévue pour juin 2022. Notons qu'avec le remaniement du gouvernement de transition au Tchad, un nouveau ministère, « Ministère de la Culture et de la Promotion de la Diversité » a été créé, ralentissant le processus car impliquant un plus grand nombre d'acteurs.

Synthèse de l'atelier IMET de la RNCE :

L'outil intégré sur l'efficacité de gestion IMET fournit un support opérationnel aux autorités en charge et aux gestionnaires des aires protégées pour la planification, le suivi et leur évaluation.

Dans ce contexte une campagne a eu lieu à la RNCE en 2021 en collaboration avec la coordination du programme APEF afin d'évaluer de façon globale l'efficacité de gestion, et selon les indicateurs du cadre logique, évaluant l'année 2020.

La RNCE est la deuxième aire protégée du pays dont la gestion est assurée par un Accord de Partenariat Public Privé liant APN et le Tchad depuis 2018.

Il ressort de cette analyse qu'au titre de cette délégation de gestion, d'importantes ressources financières sont consenties pour la mobilisation du personnel, l'acquisition du matériel et des installations. Les conditions pour une gestion optimale de l'AP sont réunies. Globalement, l'évaluation de l'efficacité de gestion de la RNCE a donné lieu à un radar déséquilibré, de par son allure montrant une partie (contexte de gestion, planification, intrants) des éléments du cycle de projet avec certains scores qui visent à être amélioré. Etant donné que l'évaluation se portait sur 2020, cela s'explique par le fait que cela ne faisait que 2-3 ans qu'APN était installé dans la RNCE.

La valeur atteinte par l'indicateur de synthèse du contexte de gestion (59%) laisse apparaître que l'environnement politique, juridique, administratif et social apporte un appui à la gestion de la RNCE orientée sur la conservation des espèces animales clés (*Ammotragus lervia*, *Gazella dorcas*, *Crocodile d'Afrique de l'Ouest*, *Autruche à cou rouge* et *Ardeotis arabs*) et la protection des collines abritant les sites d'art rupestre, d'habitats anciens, les sites préhistoriques et sidérurgiques, les nécropoles et les gueltas. Au titre de la mise en œuvre de ce partenariat, la diversité biologique de la RNCE a été renforcée par la réintroduction des autruches à cou rouge en provenance du Parc National de Zakouma, le suivi spécifique des mouflons à manchettes et une caractérisation d'ADN des crocodiles.

La planification a donné un pourcentage de 70,6%. Il ressort que le décret portant la création de l'AP a précisé de manière claire les objectifs de conservation. La plupart des paramètres évalués à savoir l'adéquation des dispositions législatives et réglementaires, la conception et configuration de l'AP, la démarcation de l'AP et le plan de travail ont affiché des scores satisfaisants entre 60 et 100%. La configuration et la conception de l'AP de par sa taille, son indice de forme, et la longueur de ses limites sont très adéquates à la protection des espèces, des habitats et autres valeurs de conservation.

L'évaluation des intrants a révélé un indicateur de synthèse de 68,3%. Cette situation reflète le niveau d'investissement relativement élevé.

Avec un indicateur de synthèse de 41,2%, globalement le processus est en souffrance malgré la disponibilité des intrants, la bonne planification et l'existence du personnel qualifié et motivé par diverses mesures incitatives (salaire, bonus, sécurité sociale, équipements, etc.). Cet état traduit la jeunesse de l'AP qui est encore au stade d'élaboration des stratégies d'approches ou de début de mise en œuvre de certaines, comme celles relatives à la LAB et à la LTSS.

Malgré la disponibilité des intrants et l'existence d'une bonne planification des activités, l'indicateur de synthèse du résultat évalué à 44,3% a été impacté par les faiblesses constatées au niveau du processus.

L'analyse globale de l'évaluation IMET a donné une valeur de 54.42 considérant tous les éléments du cycle de projet pour la RNCE. Des efforts restent à faire afin d'améliorer ce score dans l'avenir.

A1.2. Mettre en place la structure et les mécanismes de gestion technique, administrative, financière et RH de la RNCE

Avec l'appui du Bureau de liaison de N'Djamena et du Siège d'APN en Afrique du Sud, l'Unité Technique de Gestion (UTG) de la RNCE continue de mettre en place un système administratif (dont RH), financier et logistique rationnel et adapté à la taille et à la complexité d'intervention à la RNCE.

A.1.2.1. Unité Technique de Gestion (UTG)

Une annonce pour le poste de mentor pour le département 'Application de la loi' fut publiée en juin 2021 afin d'appuyer le Chef de Département dans la mise en place de procédures, et dans la formation des écogardes. Plusieurs candidatures ont été reçues et le candidat sélectionné prit ses fonctions en septembre 2021.

Suivant le départ de la Directrice de la réserve en juillet 2021, Mme. Annabelle Honorez, le Directeur Adjoint de la Réserve, Mr. Issakha Gonney Guirki reprit la fonction de Directeur de la RNCE.

Le poste d'Assistant au Chef de Département Développement Communautaire, ouvert à l'international Auparavant, Mr. Issakha Gonney Guirki cumulait les postes de Directeur Adjoint de la Réserve et de Chef de Département Communautaire. Un processus fut initié durant l'été 2021 pour recruter un chef de département communautaire. Le candidat sélectionné a pris ses fonctions le 15 novembre 2021.

La gestionnaire des projets spéciaux, dont le recrutement s'était déroulé le premier trimestre 2021, a pris ses fonctions en mai 2021.

Le nouveau directeur financier, remplaçant le directeur financier sortant qui a pris un poste dans un autre parc après plusieurs années à la RNCE, a également pris ses fonctions en mai. Une passation de 6 semaines s'est faite entre les deux pour assurer la bonne continuation des activités financières et budgétaires.

Le candidat sélectionné pour le poste de chef de département d'archéologie a pris ses fonctions début Avril 2021.

Le gestionnaire des Operations Terrain, qui fut en poste pendant deux ans à la RNCE, quitta ses fonctions en juillet 2021 pour retourner en France. Un processus s'ouvrit en cours de l'été pour identifier son recrutement. Le candidat sélectionné arriva à Fada pour prendre poste en septembre 2021.

A.1.2.2. Pour chaque département

Département Suivi Biodiversité et Conservation :

Un ingénieur en géomatique a été recruté en juin 2021 pour développer les bases de données de gestion et de suivi des données dans tous les départements, avec un accent particulier sur les activités d'application de la loi et de recherche sur la biodiversité.

Les démarches pour le recrutement de trois éco-moniteurs pour assurer le suivi écologique des autruches dans les plaines d'Aloba à partir du deuxième trimestre 2022 ont commencé, avec la préparation de fiches de poste.

Département Gestion et Infrastructures :

Un appel d'offre a été lancé pour les travaux de construction des bureaux. Deux entreprises ont été sélectionnées et 28 ouvriers ont été mobilisés pour réaliser le gros œuvre de la base ; les travaux ont démarré en février 2021 et ont continué durant l'entièreté de la période de rapportage, avec une

fluctuation du nombre d'ouvriers dépendamment des mois. Le contrat du consultant ingénieur de travaux en génie civil n'a pas été renouvelé, il a quitté le projet en avril 2021. La mise à jour des fournisseurs a été faite et des contrats cadres ont été établis, permettant de garantir le bon rapport qualité prix.

Le recrutement pour le poste de Facilities Manager a pris place le dernier trimestre de 2021, pour répondre aux besoins significatifs de gestion de l'ameublement de la base-vie, et principalement de la VIP Guest House. Suite à la finalisation de l'intérieur de ces bâtiments, la Facilities Manager s'occupera de la bonne gestion de ces établissements. Le contrat est pour une durée d'un an et la candidate recrutée pris poste le 15 novembre.

Une procédure de recrutement est en cours depuis le 1^{er} trimestre 2021 pour l'embauche d'un électromécanicien. Un des deux mécaniciens sera ensuite promu chef de garage. Ce processus n'a pas pu être finalisé par manque de candidats ayant cette compétence. La recherche continue et des profils ont été trouvés afin de pourvoir cette position en 2022.

Un nouveau chauffeur a été recruté en juillet 2021, dû aux besoins d'une équipe grandissante, ainsi qu'une nouvelle aide cuisinière en décembre 2021

Département Communautaire :

Le département Communautaire a bénéficié durant cette période de rapportage d'une augmentation significative de ses effectifs, afin de permettre une mise en œuvre plus efficace des activités.

En novembre 2021, un nouveau chef de département Communautaire arriva, suite à un processus de recrutement. Le poste avait précédemment été jumelé avec le poste de Directeur Adjoint de la Réserve.

En décembre 2021, un Assistant Communautaire originaire de l'Ennedi rejoint l'équipe ; celui-ci avait précédemment été employé par la RNCE pour différentes enquêtes, et autres missions pour le département.

Le recrutement d'un animateur, qui a pour responsabilité de se déplacer dans la réserve afin de dialoguer avec les habitants dans les villages plus éloignés, pris poste en janvier 2022.

Finalement, l'agronome en charge des activités horticoles, qui fut embauché en mars 2021, a vu son contrat reconduit en février 2022.

Département Application de la loi :

Un mentor LAB est opérationnel et aide le chef LAB dans la mise en route du département et assure les différents recyclages de l'équipe depuis son arrivée en septembre 2021.

Deux postes de gardiens de dromadaires ont été ouverts et pourvus fin février 2022.

Notre instructeur francophone APN pour les parcs francophones a perdu l'âme dans un des parcs de l'organisation créant un vide dans l'organisation. Les dispositions prises à l'interne pour trouver le meilleur profil afin de continuer le travail énorme qu'il a fait non seulement pour la RNCE, mais aussi pour les autres parcs.

Département Gestion et Finance :

Un caissier a été recruté en janvier 2022 pour appuyer l'équipe, et est opérationnel au niveau de la base à Fada.

La Directrice des Ressources Humaines basée à N'Djamena a régulièrement réalisé des visites auprès de l'équipe à Fada afin de faire des rappels de procédures, développer des plans de travail, discuter des congés et autres thématiques contractuelles. En particulier, la Directrice des Ressources Humaines a expliqué les processus d'évaluation annuelle, sur base desquels le calcul des bonus individuels de décembre sont calculés. L'ensemble du staff a été évalué à la fin de l'année 2021.

L'archiviste a également effectué une mission à Fada pour réaliser un archivage physique et numérique de tous les documents administratifs et des pièces comptables depuis janvier 2020. Il a également formé le caissier à l'archivage numérique. Le logiciel comptable (Serenic) et les plans comptables sont mis en place.

L'équipe de la RNCE a présenté les avancées du projet RNCE au siège APN lors d'une réunion opérationnelle en vidéo conférence en juin 2021. L'équipe de la RNCE a également, présenté le Plan d'Affaires Quinquennal 2022-2026 en vidéo conférence en septembre 2021.

Des membres du programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad (APEF) et de la Délégation de l'Union européenne (DUE), ont passé trois jours dans la RNCE avec l'unité technique de gestion en décembre 2021, pour visiter des sites clés en vue d'évaluer les progrès et les difficultés sur le terrain. Cette rencontre à Fada a également permis de mettre à jour les principaux indices de performance utilisés par l'Union européenne.

A1.3. Créer les infrastructures et acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale de la RNCE

La RNCE investit significativement dans la construction ainsi que dans l'acquisition, l'installation et la mise en réseau de différents matériels, au vu des contraintes climatiques et de l'éloignement de tout centre d'approvisionnement conséquent.

Nous continuons normalement nos activités avec des défis énormes de logistique auxquels nous nous adaptons.

Futurs quartiers généraux de la RNCE :

Durant la période de rapportage, le chef de chantier et avec le soutien de différents ouvriers ont travaillé à la construction de la nouvelle base opérationnelle de la RNCE.

La zone des ateliers constituée d'un mur d'enceinte, de latrines-douches, d'un grand magasin permettant le stock et la sécurisation du matériel de construction et des équipements propres aux infrastructures, d'une zone technique pour l'entreposage des batteries et systèmes de contrôle de la mini station solaire-éolienne-hybride, d'un atelier mécanique, d'un atelier de menuiserie bois et métallique et d'un local réservé aux gardiens a été entièrement finalisée, avant cette période.

Les deux forages réalisés en 2020 ont été raccordés à un réservoir de 43 mètres cubes, ainsi qu'au hangar à avions. L'alimentation en eau a permis de construire efficacement le complexe d'ateliers.

Le 1^{er} trimestre 2022 a vu le pavage du sol du restaurant achevé. Le moteur de l'éolienne a été construit, et la configuration finale de l'appareil est en place. Il faudra donc travailler à vite installer l'internet à la nouvelle base afin de finaliser le réglage par les techniciens à distance, ce qui devrait se faire au cours du 2eme trimestre 2022. Le câblage électrique des panneaux solaires est également terminé. Les bureaux sont maintenant fonctionnels avec l'installation des mobiliers de bureaux. La nouvelle base vie comporte des bureaux pour chaque département ainsi que pour la direction du parc, de salle de réunion et de salle pour les consultants, de cuisine pour la restauration du personnel, de douches, etc. Le module comprend aussi la salle des opérations LAB et une salle d'archive. Tous les bureaux sont équipés de climatiseurs fonctionnant à 100% sur l'énergie solaire et éolienne.

Pour ce qui concerne les maisons d'hôtes VIP, une progression a été notée avec l'achèvement de cinq modules et celle du restaurant.



Vue de haut des nouveaux quartiers généraux de la RNCE



Entrée principale des nouveaux quartiers généraux de la RNCE



Atelier-magasin et système solaire alimentant toutes les installations dans la zone de la nouvelle base de la RNCE

Cases de passage / VIP Guest House :

La construction d’une Guest House VIP était initialement prévue pour la fin 2021. Avec la difficulté d’approvisionnement des équipements couplé à d’autres contraintes, la finalisation est prévue à la seconde moitié de 2022. Des avancées sont à noter en ce qui concerne l’achèvement partiel de cinq modules et du restaurant. Les cases sont construites en nattes au style traditionnel de la localité. Ce style permet une vie agréable à l’intérieur des cases. Il est aussi prévu une terrasse extérieure et des allées reliant les cases des terrasses et du restaurant principal. La seconde moitié de 2022 sera mis à contribution pour finaliser l’intérieur des cases et l’inscription des identifiants qui sont pour la plupart les noms des espèces de faune caractéristique de la réserve. Des toilettes sont aussi prévues au style ouvert et extérieur donnant un aspect de liberté de vie. Ce sont des citoyennes de Fada qui ont été mis à contribution pour réaliser ces cases contribuant ainsi à l’économie locale des communautés riveraines.



Case Mouflon en cours de construction



Case Hyène en cours de construction



Case Ouden en cours de construction



Restaurant de la base en cours de construction

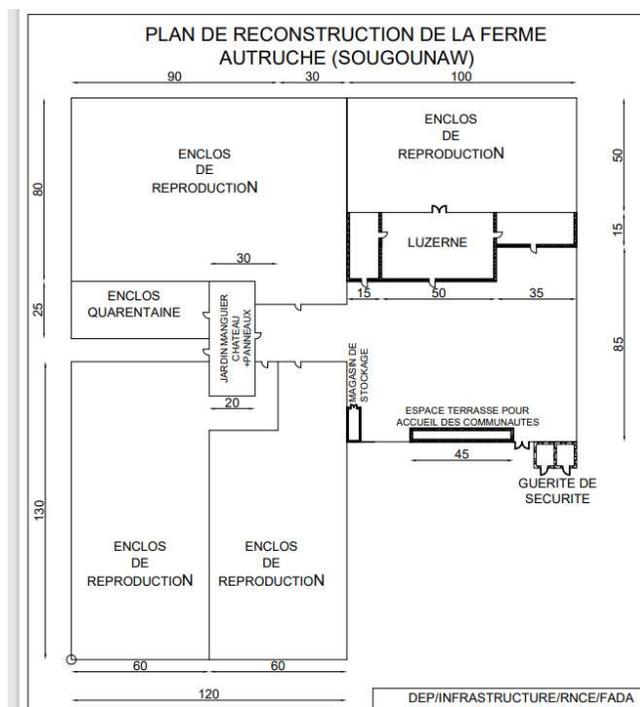
Sougounaw, la ferme « pour les autruches » :

De petits travaux d'infrastructure ont été réalisés à Sougounaw, la ferme « pour les autruches » à Fada. Un abri nocturne a été entièrement reconstruit et deux nouveaux panneaux infrarouges ont été acquis en Afrique du Sud, pour le chauffage des autruchons transférés de Zakouma vers Ennedi en mars 2021.

La société Intricode en Afrique du Sud a développé et testé sur deux autruches en élevage, un nouveau prototype de suivi satellite. Douze appareils ont été commandés pour être déployés sur les oiseaux en avril 2021 avec succès.

Afin de remédier aux faiblesses actuelles de l'enclos, qui ne permettrait pas de soutenir les objectifs à long-terme et pour une redynamisation de la ferme d'autruches, un nouveau design a été proposé et validé en aout 2021 à l'interne afin de rendre plus spacieux, la ferme sera avec des infrastructures durables. Ceci a pour but de maximiser le succès de reproduction des oiseaux. Ainsi, peut-être sera-t-il envisageable d'envoyer des oiseaux à de nombreux autres acteurs de la conservation qui souhaitent consolider les populations d'autruches à cou rouge (*Struthio camelus camelus*) au Maroc, au Niger et au Bénin. En espérant reconstruire la ferme à la fin juin 2022, il sera possible d'espérer avoir des autruchons en 2023.

En mars 2022, les matériaux de construction pour l'expansion de la ferme d'autruches de Sougounaw sont arrivés. La reconstruction proprement dite de la ferme a également commencé, avec les premières étapes de la construction de l'entrepôt de stockage des aliments et autres matériaux. La nouvelle ferme devrait être terminée à la fin du mois de juin/juillet 2022.



Plan de reconstitution de la ferme Sougounaw





Construction du magasin d'entrepôt du futur enclos



Poses de poteaux pour la nouvelle clôture de la ferme Sougounaw

A1.4. Développer une stratégie de communication et de recherche de fonds privés et institutionnels pour contribuer à la durabilité financière de la RNCE

Les rapports mensuels continuent d'être diffusés dans des mailings listes internationales, avec des retours très positifs de la part des lecteurs.

Les activités de communication et de visibilité ont grandement avancé au cours de cette période de rapportage, avec l'arrivée en avril 2021 d'une chargée de communication au niveau du bureau régional, et la prise de poste de la gestionnaire des projets spéciaux en mai 2021.

Site internet et réseaux sociaux APN:

L'Unité Technique de Gestion est en relation proche avec le siège d'APN en Afrique du Sud, permettant ainsi la mise à jour des informations sur le site internet de l'organisation.

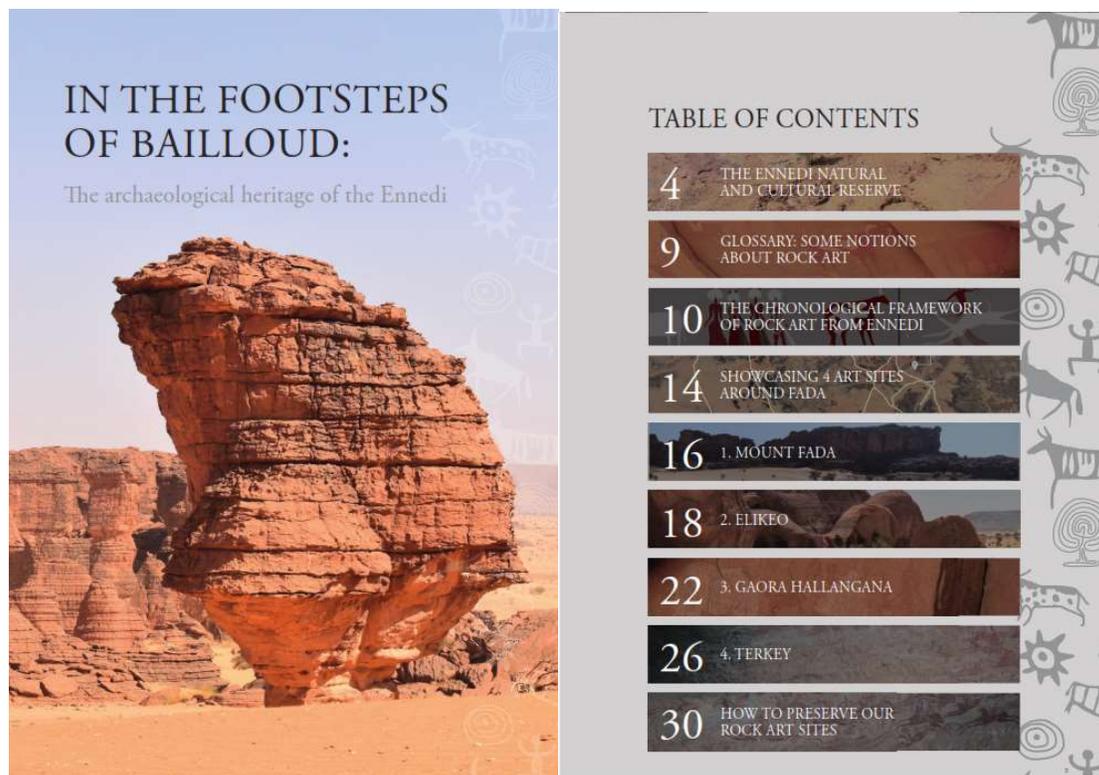
En plus des outils traditionnels de rapportage (rapports mensuels et annuels), l'UTG fournit mensuellement du matériel médiatique (photos et vidéos) que la cellule média au siège fait ensuite circuler sur les réseaux sociaux. L'UTG a ainsi communiqué sur les travaux de suivi de la biodiversité, en particulier le suivi avec pièges photographiques, et sur le bon développement des activités concernant la réintroduction des autruches dans la RNCE.

Développement de brochures et livrets :

Le développement de trois produits mettant en avant la Réserve a commencé durant cette période de rapportage : un livret sur les 30 mammifères de l'Ennedi, une brochure sur les trésors archéologiques de la région, et le commencement d'un livret sur les 30 plantes les plus communes de l'Ennedi.

Pour le livret sur les mammifères, le format sera en style de guide de terrain, et pourra être distribué à différentes audiences. Les illustrations des 30 mammifères identifiés furent achevées par un illustrateur animalier basé en France, ayant déjà produit des illustrations de la faune du Sahara et la rédaction du livret fut complétée à hauteur de 90%. L'écriture de la section d'Introduction était prévue en interne, mais dû à des priorités changeantes au sein du département biodiversité, le rédacteur ayant écrit les fiches textes fut contractualisé pour l'écriture de la section d'introduction. L'ensemble du contenu devrait être finalisé dans le second trimestre 2022.

La brochure archéologique, dont la production et l'impression sont financés par une petite subvention de l'Ambassade de France au Tchad, dans le contexte d'un programme de promotion du patrimoine tchadien, aboutit ce trimestre pour les versions en français et en anglais. Les impressions de la version française furent complétées. La finalisation de la mise en page en arabe, et les impressions de la version en anglais et en arabe de la brochure se feront le second trimestre 2022.



Brochure sur le patrimoine archéologique de l'Ennedi

Un projet de livret sur les 30 plantes les plus communes de l'Ennedi a commencé, avec le lancement des illustrations des 30 plantes identifiées. Une illustratrice spécialisée en botanique est chargée du développement de ces dessins. L'objectif de ce produit sera de mettre en avant la diversité et la beauté de la flore de la réserve, et servira comme outil d'identification aux différents visiteurs.



Un avant-gout du projet : Illustration de la plante Boscia senegalensis

Médias :

African Parks a fait l'objet d'un article dans le numéro d'avril 2021 de L'Oiseau Mag, le magazine officiel de BirdLife France. L'article débute par : "En septembre 2019, l'ONG African Parks Network a mené dix jours d'expédition inédite dans la région sahélo-saharienne, au nord-est du Tchad, pour réaliser le premier recensement ornithologique de la Réserve naturelle et culturelle de l'Ennedi. Cette aire protégée est gérée par African Parks Network et le gouvernement de la République du Tchad". Une version anglaise fut publiée dans le numéro de décembre 2021 de BirdLife South Africa.



Reportage sur l'Ennedi dans l'Oiseau Mag

Un clip vidéo de la translocation en juin des 11 poussins d'autruches de Fada à Aloba a été diffusé sur plusieurs plateformes d'information nationales tchadiennes. Le clip vidéo ne durait qu'une minute afin de correspondre au format souhaité pour les apparitions juste avant le journal télévisé national du soir. Le clip présentait les détails techniques de la translocation - de la capture des oiseaux, à leur transport par camion, jusqu'à leur arrivée dans leur nouvel enclos de réhabilitation à Aloba. La vidéo s'est terminée en indiquant que les oiseaux continueraient à grandir ici, jusqu'à leur libération dans la nature, et en remerciant nos donateurs pour leur soutien.

Le clip vidéo a été diffusé 5 nuits consécutives sur ONAMA, la chaîne de télévision nationale tchadienne, juste avant le journal télévisé de 20h00.

La nouvelle de la translocation, accompagnée de la vidéo, a également été présentée sur le site d'information TchadInfos, le principal site national d'information au Tchad.





Spot télévisé tchadien sur la translocation des autruchons

Evènements :

En novembre 2021, un groupe d'une trentaine de jeunes basés à N'Djamena, faisant partie de l'association Tchad Volontaires, ont effectué une visite de plusieurs jours dans la RNCE. Ce groupement est très actif dans la capitale dans l'organisation d'évènements touristiques, et possède une présence engagée et substantive sur les réseaux sociaux tchadiens.

En février 2022, une édition 2022 de la course du Treg se déroula dans l'Ennedi, spécifiquement du 20 février à début mars. 60 coureurs prirent part à l'évènement et la chaîne nationale de télévisions française France 2 diffusa en avril 2022 un reportage sur la course, qui comprenait un clip sur le département archéologique de la RNCE.



Course du Treg dans l'Ennedi en février 2022

Stratégie de mobilisation des ressources :

Avec l'équipe *Fundraising* du siège, de nouvelles propositions de financement furent soumises cette année auprès de deux bailleurs privés : un renouvellement pour 2022 du soutien de la Fondation Segré à hauteur de €500,000, et une subvention possible de la Fondation Rolex d'un montant de \$500,000 sur trois ans. Le statut de ces deux propositions devrait être connu le prochain trimestre.

En février 2022, une délégation de la Fondation Rob et Melani Walton a visité la Réserve, accompagnée de Peter Fearnhead, PDG d'African Parks, et de Jean Labuschagne, directrice de la conservation d'African Parks. La délégation a eu l'occasion de voir les activités de la ferme de Sougounaw, du jardin communal et du centre de formation des écogardes. Cette visite pourrait mener à un soutien additionnel pour la RNCE de ces donateurs privés.

EXTRANT 2 : L'intégrité de la RNCE est préservée et sa valeur biologique actuelle augmentée par des actions de gestion et surveillance concertées, dynamiques et adaptatives.

Des missions « Application de la Loi », menées par le Chef « *Intelligence* » RNCE, si possible en collaboration avec la GNNT et la DFAP du MEPDD, continuent (IND. 1). L'indicateur « Connaissance des paramètres démographiques concernant les espèces domestiques dans la réserve » ne peut être renseigné à ce jour (IND. 2)². Un système de suivi de la biodiversité est mis en place, la population des crocodiles d'*Archei* est davantage connue (IND. 3).

² L'indicateur « Connaissance des paramètres démographiques concernant les espèces domestiques dans la réserve » fut révisé en juin 2021 dans le Cadre Logique, après réflexion du département suite aux recommandations de l'évaluation mi-parcours. L'indicateur initial avait été jugé par l'équipe comme trop ambitieux et pas assez mesurable. Les activités pour développer cette connaissance débiteront en 2022.

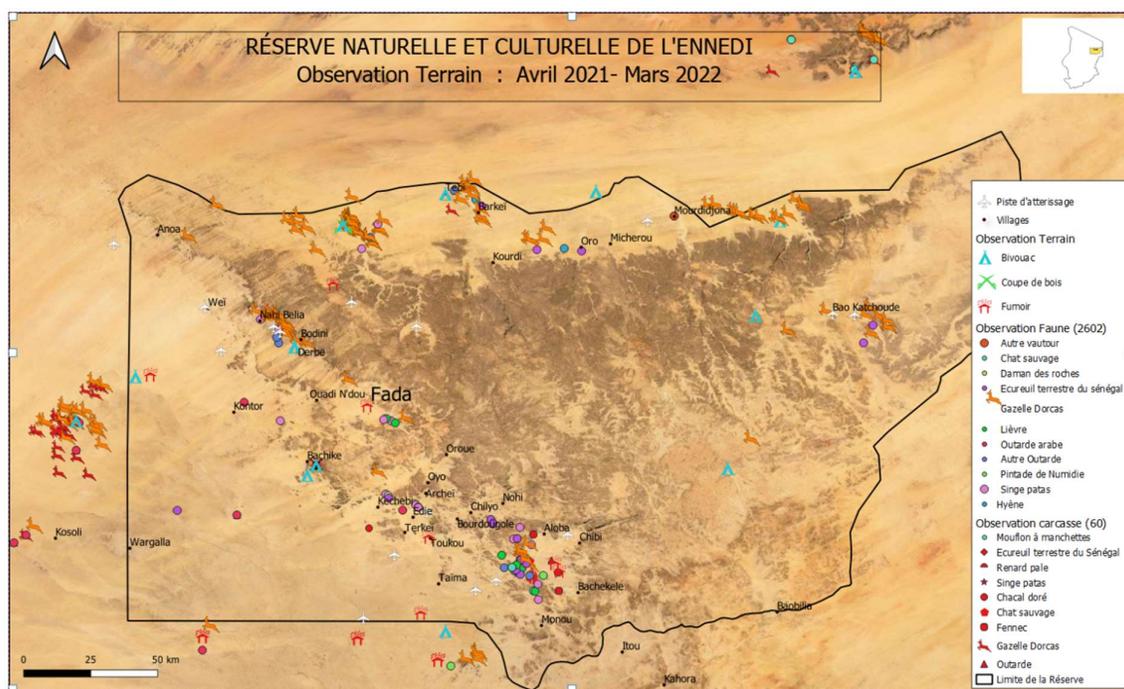
A2.1. Créer et mettre en œuvre un système de monitoring de la biodiversité de la RNCE

Suivi de la faune sauvage :

En juin 2021, trois caméras ont été installées sur l'avion, et testées en vol, afin de préparer le futur relevé aérien. Les photos et vidéos aériennes collectées ont été partagées avec notre partenaire scientifique, le laboratoire de télédétection de Gembloux, à l'Université de Liège en Belgique pour analyse.

En début 2022, des pièges photographiques ont été installés dans la RNCE après la signature de conventions avec les leaders communautaires. Un gardien a été engagé pour la surveillance de ces caméras et une première maintenance est prévue pour le 2^{ème} trimestre de 2022.

Globalement, sur la période de rapportage, les différentes missions dans la réserve ont permis avec l'aide du géomaticien de recenser toutes les observations de la faune sauvage afin de mieux comprendre leur densité et distribution dans la Réserve. La carte ci-dessous montre la distribution des espèces de faune rencontrées sur la période d'avril 2021 à mars 2022.



Distribution de la faune sauvage observée d'avril 2021 à mars 2022

Crocodiles d'Afrique de l'Ouest :

Les travaux menés en année 2 ont mis en évidence la présence de quatre individus dans la Guelta d'Archeï. Ces travaux ont également montré que la pression humaine sur la Guelta aurait vraisemblablement des conséquences négatives sur la population relique de crocodiles, celle-ci étant un témoignage du passé verdoyant de la zone Sahélo-Saharienne. Une mission de capture menée lors du premier trimestre de l'année 2 a permis de montrer que trois de ces individus sont des femelles, et de réaliser des prélèvements ADN.

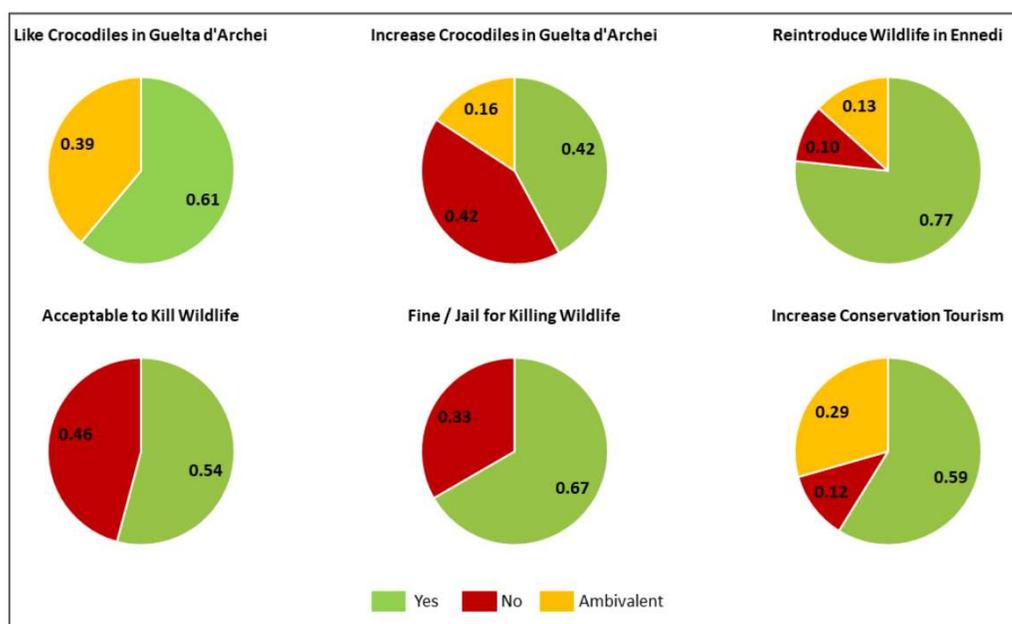
A cet effet, les départements biodiversité et communautaire ont conçu en 2020 un projet intitulé 'Santé unique : le dernier recours pour les crocodiles emblématiques de la Guelta d'Archeï', qui propose, à travers le conseil vétérinaire et l'éducation environnementale, d'améliorer la protection de la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés de la Guelta d'Archeï et ses environs. L'objectif global du projet est d'impliquer les communautés dans une démarche participative pour la

mise en place d'un projet de développement au service de la conservation, qui permettra d'identifier un nouveau système de gestion efficace de la Guelta d'Archei. Ainsi, nous espérons pouvoir établir des objectifs réalistes entre la RNCE et les communautés locales. Les communautés pastorales sont égalitaires dans leur système de gouvernance, donc il est primordial de bien comprendre les modalités d'utilisation de la Guelta.

La première phase de cette étude anthropologique fut menée début 2021. Après avoir passé six semaines consécutives sur le terrain, l'anthropologue a produit un rapport final sur les premières étapes.

Il ressort de cette étude préliminaire que, pour les mesures de conservation spécifiques aux crocodiles, près de 40% des enquêtés étaient ambivalents quant à la présence des crocodiles dans la guelta. La raison la plus fréquente de cette ambivalence était que les crocodiles ne sont pas une espèce que les gens mangent et qu'ils ne voient donc pas nécessairement l'intérêt de s'en occuper. Cependant, 60% des personnes ont déclaré qu'elles appréciaient la présence des crocodiles dans la guelta.

La figure ci-dessous résume les sentiments de la communauté concernant la protection de la faune, les mesures de conservation, les mesures punitives pour avoir tué des animaux sauvages, et les possibilités de développer le tourisme de conservation.



Analyse préliminaire des sondages effectués durant la phase 1 de l'étude, spécifiquement sur la présence de la population de crocodiles

En ce qui concerne la gestion des ressources pastorales dans un rayon de 60 km de la Guelta d'Archei, certains aspects clés doivent être développés selon cette analyse préliminaire, spécifiquement établir la confiance dans les relations entre la communauté et l'APN.

D'après ce premier rapport, dans un rayon de 60 km autour de la Guelta d'Archei, les gens jouissent d'une qualité de vie décente avec relativement peu de facteurs de stress. Les observations à Archei démontrent que les pasteurs de l'Ennedi ont comparativement beaucoup plus de pâturages disponibles par tête de bétail, des quantités plus élevées de lait pour la consommation humaine, un meilleur accès à des sources d'eau permanentes / stables, des taux plus faibles de vol de bétail, un lissage de la consommation stable (c'est-à-dire, pas de fortes fluctuations des moyens de subsistance tout au long de

l'année), et infiniment plus de sécurité personnelle (c'est-à-dire, absence de raids et de guerre à petite échelle au sein de la communauté). Cela peut simplement indiquer que ces communautés se méfient des étrangers, mais qu'elles manquent toujours de produits de première nécessité ; cependant, couplé avec des observations comparatives et des témoignages directs d'états émotionnels de "faible stress", cela soutient la théorie selon laquelle il y a une grande autosuffisance parmi les communautés de l'Ennedi avec peu de désir de se tourner vers le monde extérieur pour obtenir de l'aide.

Une seconde mission est prévue pour mai 2022, durant la période sèche, pour développer un rapport et une feuille de route pour l'élaboration d'un Plan de Gestion Concertée sur Archei.



Photo prise de la Guelta d'Archeï durant les discussions avec les communautés locales sur l'utilisation de l'eau de la guelta

Les échantillons ADN prélevés sur les crocodiles du Parc National de Zakouma et sur la population relique de la Guelta d'Archeï (les derniers crocodiles de l'Ennedi) ont été partiellement analysés, après une reprise partielle des activités du laboratoire de recherche Hekkala à New York avec lequel APN a signé un protocole d'accord. En effet, le laboratoire était inaccessible pendant de nombreux mois car mobilisé afin de répondre à la pandémie de COVID-19 aux Etats-Unis. Les résultats préliminaires confirment que tous les crocodiles échantillonnés sont de la même espèce, le crocodile d'Afrique de l'ouest (*Crocodylus suchus*), et par conséquent, Zakouma est une population source adéquate pour tout projet de translocation d'individus et de consolidation de la population d'Archeï. Nous restons dans l'attente des résultats d'analyses supplémentaires et d'un rapport définitif avant de communiquer officiellement ces résultats avec le grand public.

Le suivi ornithologique :

Malgré de faibles précipitations annuelles et des extrêmes de température élevés, le massif de l'Ennedi offre des ressources en eau importantes, temporaires comme permanentes, créant ainsi des habitats favorables à l'avifaune sédentaire comme saisonnière, que ce soit pour s'y reproduire, s'alimenter ou

pour une halte migratoire. Situé sur la route de nombreuses routes migratoires, et offrant de multiples points d'eau, l'Ennedi est également un site de haltes migratoires pour l'avifaune, d'autant que les pluies d'août-septembre coïncident avec les premières migrations hivernales d'espèces nichant printemps/été dans l'hémisphère Nord, et passant l'hiver au chaud en Afrique. A noter que la conservation de ces espèces saisonnières ou migratrices est d'autant plus délicate qu'elle nécessite un suivi et des mesures de gestion sur des continents différents, et qu'il est difficile d'imputer des variations démographiques au quartier d'été ou d'hivernage. De manière générale, l'avifaune fait face à de nombreuses menaces et pressions (pertes d'habitats, rupture des continuités écologiques, invasion biologique, changements climatiques globaux, pollution/bio-contamination, piégeage/chasse, etc.). De nombreuses espèces sont précisément en déclin et voit leur aire de distribution se réduire ou se morceler chaque année.

En septembre 2021, le recensement annuel ornithologique eu lieu. Il a été mené pendant treize jours consécutifs (03-16 septembre) par cinq ornithologues, dont deux de la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP). Le groupe a fourni une expertise complémentaire pour suivre les espèces au cœur de la voie de migration Afrique-Eurasie, permettant l'enregistrement de 2092 observations d'oiseaux dans la réserve et sa zone tampon de 20 km. Neuf nouvelles espèces ont été confirmées et ont été ajoutées à la liste des oiseaux de l'Ennedi.

Les espèces avec une grande fréquence de capture étaient : Souimanga à longue queue (*Cinnyris pulchellus*) ; l'Agrobate podobé (*Cercotrichas podobe*) ; le traquet à queue noire (*Oenanthe melanura*) ; le bulbul tricolore (*Pycnonotus tricolor*) ; la huppe fasciée (*Upupa epops*) ; la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) ; la tourterelle maillée (*Spilopelia senegalensis*) ; le bruant à tête grise du Nord (*Passer griseus*) ; le souimanga pygmée (*Hedydipna platura*) ; l'agrobate roux (*Cercotrichas galactotes*) ; le moineau doré (*Passer luteus*). La prochaine séance de 2022 est prévue en août/septembre 2022. Ces travaux seront menés par deux ornithologues professionnels internationaux. Ils seront chargés de former le personnel tchadien afin de permettre la réalisation du suivi ornithologique sans l'appui de la consultance internationale, à partir de 2025.

L'objectif de ce recensement est de conduire des études sur le terrain pour documenter et améliorer nos connaissances sur l'avifaune de la RNCE. En utilisant des méthodes standardisées, les consultants ornithologues ont travaillé en binômes, pour collecter des données et ainsi mesurer la diversité des espèces, étudier l'association espèce-habitat, évaluer la distribution des espèces clés et enfin étoffer la liste d'espèces des oiseaux de la réserve. L'objectif est d'utiliser des techniques d'échantillonnage complémentaires pour suivre les différents taxons. Les données furent collectées selon cinq protocoles: les points de comptage, les transects, les comptages aux points d'eau, le suivi d'Atlas et le baguage d'oiseaux. L'étude est répétée tous les ans pendant la saison humide.



Atelier de baguage durant le recensement ornithologique



Atelier de baguage durant le recensement ornithologique

Enquête ethno-zoologique :

Une mission de reconnaissance a été menée dans l'Ennedi à partir de novembre 2021, afin de développer une stratégie de réintroduction des oryx et des addax dans la réserve. Pour ce faire, les communautés au sein de la réserve ont été interrogées afin de comprendre leur connaissance de l'espèce et, par conséquent, leur désir de réintroduction. Cette enquête a également permis de cibler les zones potentiellement propices à de futures réintroductions.

L'enquête ethno-zoologique a été menée en remplissant des questionnaires auprès des communautés locales. L'objectif était de découvrir les connaissances endogènes et l'utilisation des animaux, notamment dans les pratiques de guérison traditionnelles. Les principales localités des régions nord-ouest et sud de l'Ennedi ont été visitées. Les espèces ont été identifiées à partir de cartes à dessin et le nom de l'animal en langue locale a également été demandé. A noter que les espèces en langue locale sont Trouwi (oryx) ; Grassou (Addax).

Un total de 216 questionnaires a été rempli dans les régions du nord, de l'ouest et du sud de l'Ennedi, avec les analyses finales des questionnaires faites début 2022. Environ 98% des personnes interrogées ont reconnu avoir vu des oryx et 88% des addax au cours de leur vie et ont affirmé que ces espèces se sont éteintes probablement entre 1961 et 2001. Pour ces personnes, les principales causes de cette disparition sont, par ordre de priorité, le braconnage, la sécheresse et la guerre. Ils souhaitent revoir ces espèces dans la réserve. Ces résultats nous permettent de confirmer une fois de plus que l'oryx algazelle et l'addax sont deux antilopes qui ont existé dans l'Ennedi.

Suivi satellite des mouflons à manchette et des gazelles Dorcas :

En février 2020, cinq mouflons à manchettes (*Ammotragus lervia*) et cinq gazelles Dorcas (*Gazella Dorcas*) ont été immobilisés par hélicoptère et équipées de colliers GPS à transmission satellite dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi. Ces espèces sont considérées comme vulnérables à l'extinction par l'UICN. Le mouflon à manchettes est endémique de l'Afrique du Nord et parfaitement adapté pour habiter les terrains rocheux et escarpés du plateau de l'Ennedi. La chasse illégale et la concurrence avec le bétail ont entraîné un effondrement constant des effectifs de la population dans toute son aire de répartition. À ce jour, aucune étude détaillée n'a été menée sur les populations sauvages. Nous espérons donc que ces colliers GPS nous permettront de mieux comprendre le comportement et l'écologie d'une espèce incroyablement charismatique et phare du Tchad, afin d'améliorer les efforts de conservation.

En 2021, tous les colliers déployés sur les gazelles Dorcas ont cessé de transmettre. Bien que les raisons soient en cours d'investigations, l'UTG suspecte le braconnage comme la raison la plus plausible. Un seul collier a été récupéré et semblait avoir été coupé. En revanche, le collier déployé sur les moutons à manchettes a bien fonctionné. Après un an d'activité, les piles étaient épuisées. L'équipe va maintenant comparer les déplacements des animaux entre la saison sèche et la saison humide afin d'explorer plusieurs aspects de l'écologie de l'espèce, notamment les modes de déplacement, les préférences en matière d'habitat et la taille des domaines vitaux. Des observations isolées des gazelles Dorcas sont faites durant les différentes missions dans la réserve. Notons que tous les colliers ont arrêtés d'émettre pour des raisons diverses que nous étudions toujours. Un collier a été retrouvé lors des patrouilles qui pourrait signifier un acte de braconnage de l'espèce.

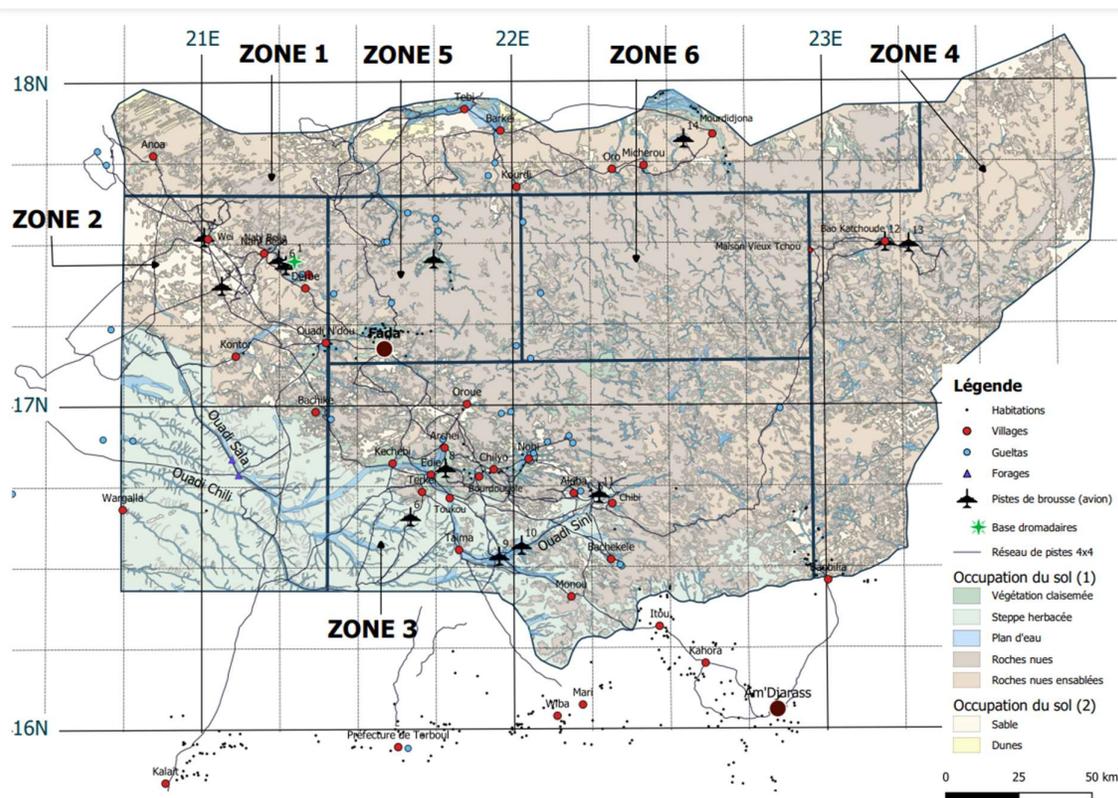
A2.2. Assurer la surveillance contre les utilisations illégales des ressources naturelles de la RNCE

Beaucoup d'avancées se sont développées durant cette période de rapportage, principalement avec l'arrivée du Mentor LAB en septembre 2021.

Un nouvel emploi du temps a été fait en automne 2021 avec la mise en place de deux patrouilles terrain qui effectuent des missions en même temps. Les deux patrouilles sur le terrain peuvent donc aussi se renforcer mutuellement pour un souci ou des actions communes. La mise en place de ce planning plus structuré permet l'organisation intrinsèque d'une unité, ce qui a aussi demandé une reconstitution des équipes de la LAB.

Pour renforcer l'esprit d'équipe et de cohésion, en automne 2021, les écogardes prirent part à des activités sportives d'équipe également lorsqu'ils sont affectés à la base, tels que le base-ball, football, etc. Les écogardes peuvent aussi profiter de cours d'informatique dispensés par le Mentor LAB.

Le magasin logistique, où sont stockés tout le matériel d'habillement et d'équipement des écogardes fut réorganisé et restructuré en octobre 2021 ; une des femmes écogardes fut affecté en tant que gestionnaire, la rendant responsable des achats. Maintenant, à ce jour, les trois écogardes féminines de la force RNCE occupent toutes des postes à responsabilités au sein du LAB : responsable logistique, responsable des achats, et affectation au J2, l'unité Intelligence. En plus de les responsabiliser elles-mêmes, cela change aussi le regard de leurs collègues masculins sur le rôle des femmes dans ce type de poste.



Nouvelle répartition des zones pour les patrouilles

La construction de la salle de contrôle des nouveaux bureaux fut achevée. Celle-ci permettra d’améliorer les communications des écogardes durant les patrouilles, et permettra également l’amélioration des communications au sein du réseau d’informateurs.

Les rangers dans la grande majorité ont, au dernier trimestre 2021, pu embarquer pour la première fois dans l’avion de la RNCE afin d’effectuer des reconnaissances et du renseignement sur des sites à fort soupçon de braconnage. L’avion sert également de point de contact des équipes rangers au sol afin de sécuriser les alentours de leurs patrouilles.

En novembre 2021, le département Application de la loi a rencontré les autorités judiciaires de Fada afin de mettre en place dans la durée trois procédures visant à améliorer l’enquête et les poursuites à l’encontre des mis en causes arrêtés dans la RNCE dans les cas de braconnage. La liste exhaustive est comme suit ainsi que l’ordre d’envoi : un rapport de constatations, une procédure de décharge vers les autorités judiciaires, et un procès-verbal de cas de braconnage.

L’intégration des écogardes dans la fonction publique tchadienne est toujours en attente, auprès du Ministère de l’Environnement. Cette intégration est nécessaire pour qu’ils obtiennent un numéro de matricule, qui leur permettra ensuite de se munir d’une arme durant les patrouilles.

Formations :

Avec l’arrivée du Mentor LAB en septembre 2021, chaque semaine en octobre et novembre 2021, des formations de rafraîchissement ont eu lieu sur l’orientation, le secourisme, les déplacements en zone d’insécurité à pied et en véhicules, les procédés d’arrestations.

En février 2022, une formation de trois semaines spécifiques aux 12 chefs d’équipe—qui sont en charge des patrouilles lors des missions—s’est déroulée, menée par le mentor LAB. La formation comprenait



des sessions sur le camouflage, les premiers secours, le combat rapproché, le transport des blessés, entre autres. Après ces trois semaines, les 12 chefs d'équipe ont reçu un certificat.



Formation de leadership pour les chefs d'équipe



Les chefs d'équipe reçoivent leur certificat

Patrouilles:

Durant cette période de rapportage, un des rôles clés des écogardes fut le suivi en continu des autruches relâchées en août 2021. Plusieurs équipes de cinq rangers se sont relayées chaque semaine pour surveiller les 11 autruches relâchées à Aloba, ainsi que les autruchons qui vinrent au monde fin 2021 et début 2022. La communication par satellite permet aux rangers de coordonner leur travail et leurs déplacements sur le terrain, tout en rendant compte directement au bureau de Fada. La surveillance des autruches libérées est assurée par les écogardes de la réserve. La plupart ont déjà participé au suivi de la nidification à Zakouma et à l'opération de captures. Au cours de ces missions, les écogardes se sont appropriés le projet Sougounaw (pour l'autruche), et ont acquis une connaissance approfondie de l'écologie de l'autruche. En juillet, le département biodiversité a renforcé ces capacités en dispensant des cours aux écogardes, sur l'autruche, le projet, les objectifs et les obstacles qu'il faut s'attendre à voir se dresser une fois les oiseaux libérés. Un protocole de suivi a été élaboré entre les départements biodiversité et application de la loi pour assurer une situation optimale durant les semaines et les mois suivants la libération des autruches.

A partir du 2^{ème} trimestre 2022, des éco-moniteurs dédiés au suivi des autruches seront recrutés pour libérer les écogardes pour qu'ils puissent se concentrer pleinement sur les missions de surveillance d'anti-braconnage.



Formation sur le suivi des autruches pour les écogardes

En avril 2021, la réserve a déployé les premières patrouilles chamelières pour assurer la surveillance des zones les moins accessibles de la réserve, qui ne sont pas accessibles en 4x4, se déroulant sur 5 jours. Elles ont permis de vérifier la mise en place de ce type de patrouilles, et ont été menées par le chef du renseignement et quatre écogardes. Au cours de cette patrouille, de nouveaux sites de peintures rupestres ont été identifiés et partagés avec le département d'archéologie.

Un deuxième group de chameaux a été acheté en fin d'année 2021. Actuellement, chaque patrouille chamelière est constituée de 4 à 5 rangers, et est déployé sur les lieux infranchissables en véhicule. Les patrouilles méharistes sont là pour démontrer d'une part que tout les reliefs de la RNCE sont vues par les écogardes, et que les caches et autres braconniers ne peuvent donc pas se cacher hors des routes, et démontrer notre présence en méhariste qui est une tradition de ces régions. Une unité méhariste en patrouille est vulnérable par sa constitution des vecteurs de déplacements ; en revanche, ces unités profitent d'un extrême respect de la population qui orne ces chameliers, vu comme les gardiens des lieux impossibles, où se cachent souvent les animaux de notre faune.

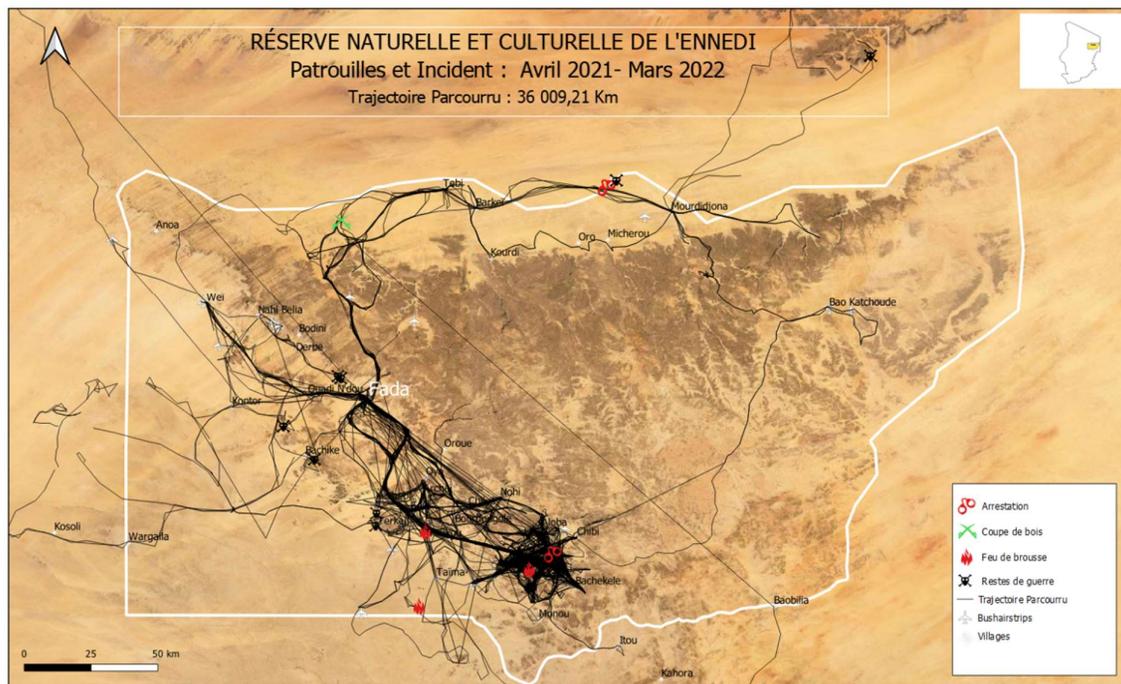
En mars 2022, une mission de reconnaissance a eu lieu dans la région du massif d'Erdi, où plusieurs massacres d'animaux sauvages ont été découverts. La mission visait à établir des stratégies pour minimiser ces massacres à l'avenir, en coopération avec les administrations locales. Les objectifs spécifiques étaient les suivantes :

1. Reconnaître le massif de ERDI, les lieux de massacres de la faune sauvage dans la province de l'Ennedi-Est. De dresser un état des lieux du dispositif de la lutte anti-braconnage, d'évaluer les besoins prioritaires/urgents en vue d'appuyer les services nationaux concernés sans pour autant mettre en cause les stratégies existantes des partenaires à travers la réserve naturelle et culturelle de l'Ennedi (RNCE).
2. De vérifier les informations sur les incursions et le comportement des libyens, qui pillent et dégradent notre faune et détruisent l'environnement dans les provinces de l'Ennedi Est et l'Ennedi-ouest ainsi que dans les zones des frontières entre le Tchad, la Libye et le Soudan.

3. Echanges et rencontres des autorités administratives, de sécurité sur la situation du braconnage dans cette partie du Tchad. Sillonner les sites ciblés par le renseignement.

Sur tout l’itinéraire effectué durant la mission, les agissements passés de massacre en masse de la faune, notamment les gazelles Dorcas et mouflons furent confirmés. Certaines zones de ERDI n’ont pas pu être visitées par manque d’information récentes et d’organisation logistique. La zone de ERDI est en dehors du champ d’action et d’intervention de la RNCE. Ceci étant, l’équipe doit trouver un moyen de protéger cette faune en voie de disparition face à ses massacres de masses organisés et effectués par des étrangers sur nos terres. Partout où elle est passée, la mission de coopération a été saluée et a recueilli les préoccupations de la population.

Au total durant la période de rapportage, 36009,21 Km ont été parcourus d’avril 2021 à mars 2022 pour la lutte anti-braconnage. Ceci montre l’effort important effectué par l’unité LAB dans cette période. Le recrutement de nouveaux rangers en septembre 2022 permettra d’augmenter la capacité de patrouille.



Carte des patrouilles et incidents d’avril 2021 à mars 2022 dans la RNCE

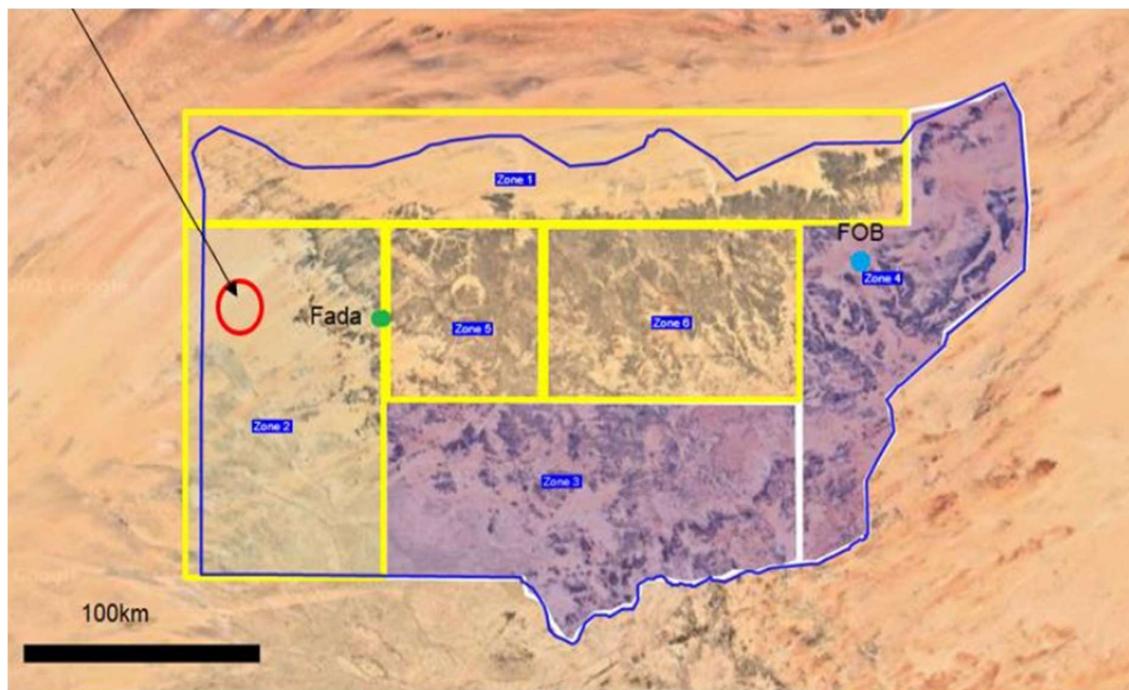
Arrestations :

En novembre 2021, lors d'une patrouille de surveillance, des écogardes ont poursuivi et remis aux autorités 3 individus responsables de délits de braconnage. La poursuite s'est effectuée sur plusieurs kilomètres, suite à l'enquête des rangers sur des bruits de tirs, dans la zone 1 de la RNCE à Mourdi. Une carcasse de gazelle dorcas a été retrouvée dans leur véhicule à l'issue de cette poursuite.



Carcasse d'une gazelle dorcas retrouvée dans un véhicule

Une autre arrestation a eu lieu en décembre 2021 pour le 2^{ème} mois consécutif. Lors d'une patrouille de surveillance dans la zone de Kontor de la réserve, les rangers de la RNCE ont appréhendé deux individus responsables de délits de braconnage. La carcasse d'une gazelle dorcas a été trouvée à l'arrière de leur moto. Ils ont été remis à la police locale pour procéder à leur arrestation.



Lieu de l'arrestation de décembre 2021

A2.3. Mettre en place un système de communication et de récolte d'informations dans la RNCE

Depuis le premier trimestre 2021, l'équipe est en train de tester des appareils de communication satellite 'Garmin InReach Explorer' pour l'accompagnement et le suivi des patrouilles, pour améliorer la communication lorsque les écogardes patrouillent la réserve. Les écogardes reçoivent régulièrement des formations pour l'utilisation de ceux-ci.

Également, depuis janvier 2021, le développement d'un système d'informateurs commença, avec la mise en place de primes que des informateurs potentiels peuvent toucher en échange de renseignements sur divers incidents. Les informations partagées qui sont couvertes par ce système de primes regroupent : la saisie d'armes et de munitions, le braconnage, le vandalisme, et le renseignement. Grâce à ce nouveau système, plusieurs renseignements ont été rapportés à la RNCE, notamment sur du braconnage. Pour compléter cette pratique, un petit noyau de 8 informateurs réguliers a également été créé.

En octobre 2021, le Chef local du J2 (renseignement) et le mentor LAB se sont rendus au parc national de Zakouma afin de participer à un échange des services et de présentations des gestions internes entre les parcs au Tchad. Ce travail en commun a permis de mettre en exergue les différentes procédures créées dans les unités et donc de recouper ces données. Des idées furent partagées ; ce fut une grande réussite à renouveler.

Une formation à l'utilisation de l'appareil photo numérique a aussi pris place pour les écogardes, et se poursuivra en continu. La formation à l'utilisation de la photographie (que ce soit avec un téléphone portable ou un appareil photo reflex avancé) est importante pour de nombreuses raisons : si un membre du J2 est présent lors d'une arrestation, il est chargé de photographier les preuves, le suspect, etc. Ces photos font partie des rapports internes. Elles sont également ajoutées à GeoSuite, le logiciel de renseignement de l'organisation African Parks. Cela permet de créer des dossiers complets, notamment sur les braconniers (en particulier les récidivistes). Les rapports de base consistent en des rapports de renseignement et des résumés de renseignement. Les résumés de renseignement deviendront éventuellement des rapports hebdomadaires ; les rapports renseignements sont ad hoc, en fonction d'un incident ou d'une mission spécifique.

En début 2022, le développement de documents stratégiques d'Intelligence fut finalisé, lesquels guideront les activités de la cellule de renseignement. Des termes de références furent aussi faits pour le

recrutement d'un analyste et pour le recrutement d'hommes de terrain pour augmenter les capacités de la cellule.

A2.4. Contribuer à élaborer puis à mettre en place un programme de réintroduction des espèces disparues

Les autruches à cou rouge :

Avant le relâché des oiseaux, en juillet 2021, une campagne de sensibilisation d'une semaine a été menée dans la communauté d'Aloba pour annoncer la libération des autruches. Cette campagne a touché une centaine de personnes. Cette campagne a également été l'occasion pour la RNCE d'évaluer l'attitude de la communauté vis-à-vis du projet. Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont exprimé un certain enthousiasme, même si certaines ont mentionné : 1) une inquiétude quant au possible comportement agressif des oiseaux, et 2) le désir d'utiliser les oiseaux dans la médecine traditionnelle. Les efforts de sensibilisation doivent être maintenus, suite à la remise en liberté des oiseaux.

Les 11 autruches à cou rouge (*Struthio camelus camelus*) relâchées le 6 août 2021 se sont bien adaptées à leur environnement. La surveillance des autruches libérées a été assurée dans un premier temps par les écogardes de la réserve. Aussi, les dispositifs de suivi par satellite transmettent fréquemment des positions GPS (30 points par jour), ce qui nous permet de comprendre précisément la manière avec laquelle elles utilisent le paysage.

Suivant leur libération, les autruches se sont dispersées en quatre groupes, dont deux sont des couples qui très rapidement, à notre grande et heureuse surprise, initièrent chacun un nid fin 2021. Les deux nids rigoureusement couvés ont éclos au cours de janvier 2022.

Il faut noter que des défis ont été surmontés tant par les oiseaux que par la RNCE en ce qui concerne l'apport complémentaire d'eau et de fourrage pendant la saison sèche, la surveillance des autruches dans la nature, l'interaction avec les animaux domestiques, etc. Actuellement, à la fin cette période de rapportage, la réserve compte 9 poussins d'autruches en bonne santé qui errent dans les plaines et qui sont surveillés nuit et jour par des équipes sur place, prêtes à intervenir pour éloigner d'éventuels prédateurs.



Les autruchons dans les plaines d'Aloba

Ferme des autruches (Sougounaw) de Fada :

L'objectif de Sougounaw est d'être une ferme d'élevage d'autruches à cou rouge afin d'augmenter le nombre d'oiseaux dans l'Ennedi et de poursuivre le projet de réintroduction dans le massif. Sougounaw est également une vitrine pour APN et le projet, pour les visiteurs, les partenaires et les communautés. Actuellement, les enclos sont beaucoup trop petits pour accueillir des couples d'oiseaux, ce qui menace le bien-être des animaux ainsi que les chances de réussite de la reproduction en captivité. La qualité du grillage actuellement en place, et plus généralement celle du grillage vendu au Tchad, est trop faible pour contenir des oiseaux de cette taille. Les oiseaux voleront à travers les clôtures, endommageant les enclos et menaçant leur intégrité physique. Les clôtures doivent être solides et suffisamment hautes. Les constructions en argile ne sont pas assez solides pour permettre une construction durable, les infrastructures en pierre sont à privilégier afin d'éviter les dégâts parfois considérables pendant la saison des pluies. Le site ne dispose pas d'un système de stockage ni de distribution d'eau pour le forage, ce qui est absolument nécessaire pour la végétalisation du site. Cette végétalisation permettra d'offrir des zones d'ombre aux oiseaux mais aussi pour rendre le site agréable et attractif. Il n'existe pas non plus actuellement d'infrastructure permettant d'accueillir convenablement le gardien des oiseaux ou les agents de sécurité. L'espace de stockage est trop petit pour stocker la nourriture nécessaire pour une année entière. Il n'existe pas non plus de structure pour accueillir le public et communiquer sur le projet Sougounaw, le département biodiversité et toutes les autres missions de la réserve.

Un nouveau concept a donc été développé en été/automne 2021 pour remédier à ces problématiques, en coopération avec le département Infrastructure. Une estimation des coûts a été établie et une demande d'investissement a été soumise au bureau régional d'APN à N'Djamena. Avec ce nouveau design, la ferme sera plus spacieuse avec des infrastructures durables, afin de maximiser le succès de reproduction des oiseaux. Ainsi, peut-être sera-t-il envisageable d'envoyer des oiseaux à de nombreux autres acteurs de la conservation qui souhaitent consolider les populations d'autruches à cou rouge (*Struthio camelus*

camelus) au Maroc, au Niger et au Bénin. En espérant reconstruire la ferme à la fin juin 2022, il sera possible d'espérer avoir des autruchons en 2023 de Zakouma.

Enclos de réhabilitation de Aloba :

Les 11 jeunes autruches de l'enclos de réhabilitation d'Aloba, qui seront-elles relâchées en août 2022, ont sensiblement augmenté la quantité de nourriture ingérée chaque jour. Elles se nourrissent également de luzerne fraîche apportées chaque semaine depuis Fada. Différentes missions pour ravitailler l'enclos en eau et nourriture continueront, toutes les 3-4 semaines. Ces missions permettent également de payer les salaires des gardiens. Le ravitaillement est maintenant assuré par les écogardes de la Réserve et, après par les éco-moniteurs recruté à cet effet.

Des défis ont été relevés en ce qui concerne les grillages des autruches abîmé par elles. Cette situation a amené l'équipe infrastructure à renforcer les grillages et aux départements biodiversité et LAB à travers les écogardes de se lancer dans la recherche des autruches pendant plusieurs jours et ont eu beaucoup de peine à les escorter jusqu'à l'enclos, une fois celles-ci retrouvées. Cette méfiance des oiseaux est une très bonne nouvelle, ils ne s'approcheront vraisemblablement pas des habitations une fois libérés en août 2022 au pic de la saison des pluies.



Les autruches grandissent bien dans le centre de réhabilitation à Aloba

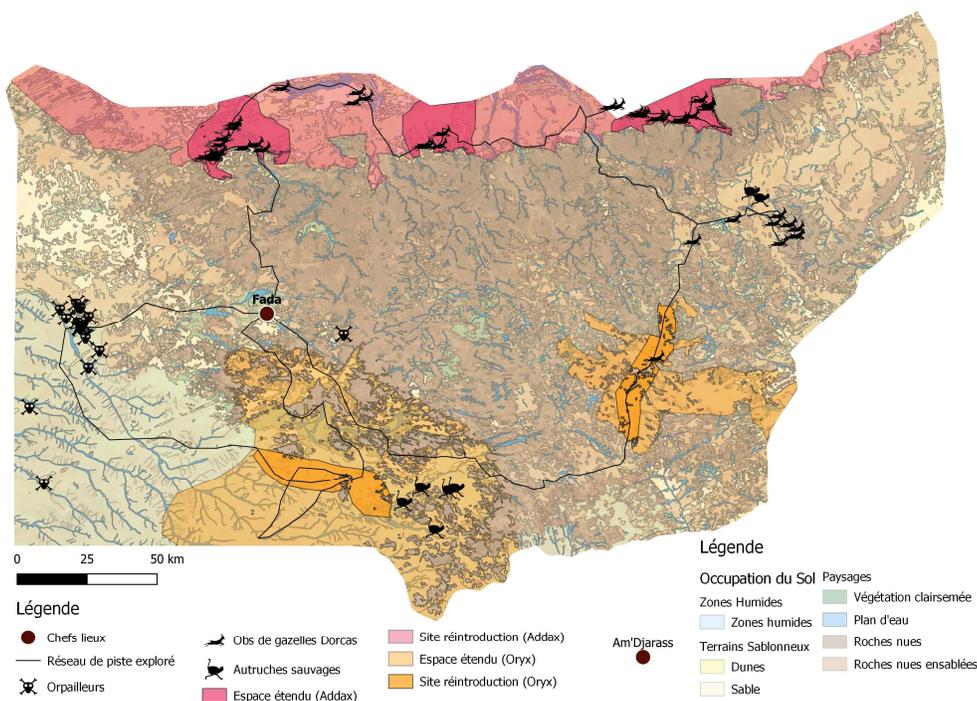
Les oryx algazelles et les addax :

L'oryx algazelle et l'addax ont disparu de l'Ennedi dans les années 70, et APN a pour objectif de réintroduire ces antilopes afin de restaurer un écosystème sahélo-saharien fonctionnel. Actuellement, au Tchad, 518 oryx et 113 addax se déplacent librement dans la réserve de faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA), grâce aux efforts du gouvernement tchadien, du Sahara Conservation (SC) et des Émirats arabes unis (EAU). Les deux espèces sont également élevées en grand nombre en captivité, notamment aux EAU et aux États-Unis (US). La règle des 50/500 suggère qu'un minimum de 500 individus est nécessaire pour réduire la dérive génétique. Plusieurs années d'efforts seraient nécessaires pour réintroduire une population viable d'oryx et d'addax dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE). Plusieurs stratégies peuvent être envisagées en fonction de la population source choisie. Leurs implications écologiques et financières sont très variables.

Afin de réduire le choix de zones potentielles de relâcher, une mission d’expertise se déroula en novembre 2021 avec deux experts de ces antilopes sahéliennes.

La mission de reconnaissance sur le terrain a donné les résultats suivants :

- Deux sites potentiels pour la réintroduction de l'oryx ont été identifiés et trois pour l'addax. Le site sud pour la réintroduction de l'oryx a une superficie de 6500Km² dont 550Km² pour le site de réintroduction lui-même et le site est à une superficie de 1800Km² dont 425Km² pour le site lui-même. Le site sud présente une bonne diversité végétale et de nombreuses teintes. On note la présence de *Citrullus colocynthis* et de zones d'inondation saisonnière. La zone ne présente pas de surpâturage important et son positionnement constitue un corridor écologique avec une moindre pression du bétail et une bonne régénération des arbres.
- Trois sites potentiels pour la réintroduction de l'Addax (un au centre, un à l'est et un à l'ouest) avec une superficie de 5300 km² chacun et une surface de 450 km², 400 km² et 650 km² respectivement pour les sites de réintroduction eux-mêmes. Les caractéristiques de ces zones sont les suivantes : Présence de Dorcas - indicateur de santé environnementale ; Ouadi : plantes vivaces + coloquintes ; beaucoup moins sec (plus proche du massif), etc. Les sites prioritaires seront sélectionnés en tenant compte des facteurs écologiques, anthropiques et logistiques.



Sites potentiels de réintroduction Oryx-Addax au sein de la RNCE

Un travail reste à faire en 2022 pour évaluer la capacité de charge sur les sites prioritaires et mettre en place différents scénarios. La planification du projet de réintroduction des oryx et des addax continuera donc en 2022 et ne sera que possible en 2023 selon la nouvelle évaluation.

EXTRANT 3 : Un processus de développement durable et de valorisation des ressources naturelles de la RNCE est mis en œuvre.

La RNCE ne touche actuellement aucun revenu de l’écotourisme (IND. 1). Les projets de développement communautaire viennent tout juste de débiter. Plusieurs élèves scolarisés bénéficient de



cours en éducation environnementale, dispensés par les écoles soutenues par la RNCE (IND. 2). Aucun hectare de palmeraie n'a été réhabilité à Fada (IND. 3). Plusieurs milliers de kilos de cultures maraîchères furent produites (IND. 4).

A3.1. Mener une étude sur les modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades de la RNCE

L'Unité Technique de Gestion reconnaît la persistance de manque de connaissances concernant notre compréhension des modes d'occupation de l'espace et de l'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades de la RNCE.

Afin de pallier à ces manquements, une étude anthropologique de cinq mois a été lancée en janvier 2021. Comme mentionné dans la section précédente sur les activités de biodiversité, cette étude s'inscrit dans le projet de renforcement de la population de crocodiles dans la Guelta d'Archeï. Des informations sur les thématiques suivantes ont été collectées au cours de la phase 1 de l'étude :

- L'utilisation de la Guelta (par qui, quand, comment et pourquoi) ;
- Les besoins socioculturels, économiques, domestiques, environnementaux, administratifs ;
- Les opportunités pour APN d'encourager les communautés à s'engager pour la protection de la Guelta ;
- Les infrastructures d'accès à l'eau alternatives et les impacts positifs/négatifs possibles ;
- Le plan de gestion pertinent et efficace qui accompagne la nouvelle infrastructure par les communautés ;
- Identifier les sujets et les actions dans le domaine de la santé humaine et animale et le domaine de l'éducation environnementale qui seront les plus pertinents, afin de guider APN dans ses interventions ;
- Comprendre les principes socio-écologiques qui régissent l'élevage de dromadaires dans la région.

Les résultats préliminaires de la phase 1 de l'étude ont été résumés précédemment dans le rapport. Il ressort de façon globale que de fortes oppositions ont été notées à l'initiation de restrictions d'utilisation sur des ressources naturelles auxquelles les troupeaux de chameaux accèdent librement (et ce depuis des milliers d'années) et sur des terres qui sont la propriété des ancêtres. Au cours du travail sur le terrain, une valeur qui est apparue est celle de l'autonomie de la communauté, qui permet à la population locale de vivre comme elle l'entend, même en dehors des limites du gouvernement tchadien. En outre, la communauté s'enorgueillit de sa force d'âme, qui lui permet de gérer les affaires locales par la force. Il est clair que les restrictions d'accès à la guelta risquent de devenir une question sociale litigieuse. Il ressort donc que APN concentre ses efforts sur l'amélioration de sources d'eau adéquates dans des endroits situés en dehors de la guelta pour servir d'attracteurs et augmenter de ce fait l'adhésion des communautés.

La phase 2 de l'étude consistera à trouver la meilleure modalité de gestion de la Guelta et évaluer les types d'accords susceptibles d'améliorer l'usage de l'eau dans la Guelta. De façon spécifique, il s'agira de :

- Faire des entretiens avec les éleveurs de Guelta d'Archeï en saison sèche pendant l'abreuvement des chameaux ;
- Cartographier les points de passage de tous les pâturages discutés pendant les entretiens, y compris les pâturages familiaux mineurs ;
- Organiser un atelier pour recueillir les commentaires de la communauté sur les scénarios futurs ;
- Évaluer les approches intermédiaires de la gestion de la guelta ;
- Évaluer les besoins de la communauté en matière de santé, probabilité d'adoption d'interventions médicales occidentales ;

- Evaluer la prévalence des problèmes de santé maternelle et infantile.



Discussions avec les communautés nomades durant la phase 1 de l'étude anthropologique

A3.2. Mettre en œuvre un programme de développement écotouristique responsable

Le projet de rédaction d'un Plan de Développement Touristique pour le Massif de l'Ennedi est resté en suspens. En espérant que la situation sécuritaire dans le pays le permette, la réserve continuera d'accueillir des visiteurs et donateurs, et de développer le tourisme scientifique en créant des synergies avec certaines activités de la réserve.

Les négociations ont été faites et une nouvelle date fut fixée (juin 2022) pour la signature des dits accords entre APN et le gouvernement du Tchad, qui devrait permettre de débloquer le développement du Plan.

A3.3. Mettre en œuvre un programme d'éducation environnementale

Le programme d'éducation environnementale est très important pour éveiller la conscience des jeunes aux défis de l'environnement surtout dans le contexte de la RNCE. Pour ce faire, nous nous basons sur le programme des enseignants de la zone d'intervention en leur proposant des modules dans ce sens.

L'Unité Technique de Gestion a énuméré une série de matières scolaires, spécifiquement adaptées à l'Ennedi, où se croisent biodiversité et culture avec pour objectif l'élaboration de modules d'éducation environnementale, la rédaction de livrets pédagogiques destinés aux élèves et aux enseignants, et leur intégration dans le programme national d'éducation, en partenariat avec des artistes locaux.

Le protocole d'accord avec l'ADEO (l'Association pour le Développement de l'Ennedi Ouest) a été modifié pour la prise en charge d'un total de 5 enseignants dans 3 localités (Archei, Tebi, Wei). Un accord similaire a été signé avec l'ASDENO (l'Association pour le Développement de Nohi), qui englobe la prise en charge de deux enseignants dans la zone de Nohi, province de l'Ennedi Est. Des achats en fourniture scolaire pour les 6 écoles dans le cadre des deux accords permettront de soutenir

ces écoles en matériaux didactiques pour une année scolaire réussie, élaborés en détails ci-dessous. Des cours d'éducation environnementale font partie des enseignements.

En février 2022, la recherche pour l'acquisition d'un bus d'éducation environnementale a commencé. Différentes options sont explorées afin de trouver un véhicule adapté qui réponde aux exigences techniques et, en même temps, reste dans les limites du budget.

Education et alphabétisation :

Le principe du projet d'alphabétisation consiste à alphabétiser les mères des enfants scolarisés afin que ces derniers puissent trouver un soutien familial dans leur apprentissage à l'école. Le projet a été reçu avec enthousiasme et des ressources financières pour la réalisation du projet ont été sécurisées au premier trimestre 2021. Les discussions ont été initiées au second semestre 2021 afin de recevoir une offre sur le centre de formation à Fada. Cette offre a été reçue et des discussions sont en cours pour sa finalisation afin d'amorcer la phase active de mise en œuvre.

Dans le même esprit de l'appui à l'éducation, il est prévu de continuer d'appuyer plusieurs écoles primaires en matériels didactiques. Après identification des besoins, pour commencer, une remise officielle des matériels didactiques aux écoles a été effectuée dans trois communautés, à Wei, Archei et Tebi en mars 2022.

- L'école de Wei est une école communautaire qui était fermée pendant trois ans par manque d'enseignants. En accord avec ADEO, deux enseignants sont pris en charge pour enseigner dans cette école dans l'objectif de scolariser les enfants de la communauté de Wei et de faciliter ainsi l'éducation environnementale auprès de la jeune couche. Grâce à l'effort combiné entre APN et ADEO, cette école est à nouveau fonctionnelle et répartie sur trois niveaux. Elle a un effectif de 35 élèves dont, pour le moment au premier trimestre 2022, encore zéro (0) filles.
- L'école d'Archei est une école communautaire, aussi fermée auparavant à défaut d'enseignants. Cette collaboration a permis de la doter de deux enseignants totalement pris en charge par APN. Cette école est aujourd'hui fonctionnelle et a deux niveaux, le CP1/CP2. Elle a un effectif de 20 élèves dont 7 filles. L'équipe de la RNCE a officiellement remis plusieurs matériaux didactiques à l'école en présence du représentant ADEO, Représentant Parent d'Elève (APE) et du directeur de l'école.



Remise des matériaux éducatifs à Archei

- L'école de Tebi centre est une école communautaire de six classes primaires. Elle a un effectif de 50 élèves dont 22 filles et 28 garçons. L'équipe de la RNCE a remis officiellement les matériaux en présence du SG départemental, du maire, du chef de canton, du représentant APE, des enseignants et quelques parents d'élèves.



Les élèves en plein cours avec les élèves de CE1 à Wei

Au cours de la livraison des matériaux scolaires, l'équipe de la RNCE a effectué des suivis des enseignants dans les quatre écoles appuyées dans la Réserve à l'Ennedi Ouest : l'école de Wei, Archei, Tebi Centre et Merké. Les suivis ont été fait classe par classe, dans les différentes écoles, pour tester et

poser des questions aux élèves, voir l'état de l'évolution du cours des enseignants, en particulier sur les chapitres enseignés en éducation environnementale.

Programme de Gestion des déchets (Fada) :

Le département communautaire de la RNCE et le projet Com Nord, géré par l'organisation GIZ et financé par l'UE, ont discuté des diverses complexités d'une solide collaboration pour élaborer un projet ambitieux de gestion des déchets à Fada. Le protocole d'accord fut rédigé au cours du premier trimestre 2021.

Le consultant initialement recruté pour l'élaboration du projet s'est vu son contrat rompu car il refusait de se rendre à Fada dû à des inquiétudes sécuritaires. En février 2022, un cabinet de conseil national tchadien a été engagé pour développer un système complet et adapté au contexte pour la gestion des déchets solides dans la municipalité. Les consultants ont commencé à analyser les données et documents existants et à travailler à la planification de la mission sur le terrain en mars. Entre-temps, l'enquête auprès des ménages sur la gestion des déchets solides et les attitudes a été finalisée début février, avec un total de 339 ménages interrogés à Fada. Les résultats montrent, par exemple, qu'actuellement la plupart des ménages brûlent leurs déchets solides pour les éliminer, que très peu connaissent l'existence d'une fosse à ordures, mais aussi que la majorité des ménages sont généralement prêts à payer une taxe pour la collecte des déchets communaux.

En mars 2022, une équipe de quatre consultants, basée à N'Djamena et chargée du développement de l'infrastructure de gestion des déchets, a passé dix jours à Fada. Au cours de leur mission, ils ont recueilli des informations auprès d'un large éventail de parties prenantes (écoles, hôpital, groupes de discussion de femmes, municipalité, etc.) afin de déterminer les habitudes et les comportements des habitants de Fada en matière de déchets.

Pour l'ensemble des niveaux évalués sur les pratiques existant dans la commune, il a été constaté dans l'analyse préliminaire des consultants une absence de service technique d'hygiène et d'assainissement pour la commune de la ville de Fada, ainsi qu'une méconnaissance des dangers et des impacts sanitaires et environnementaux sur la population.

A ce niveau, un plan opérationnel a été proposé par le bureau d'étude BEEADIS qui comporte plusieurs démarches afin de permettre à APN et la GIZ de mettre sur place un service de gestion des déchets solides efficace. Le plan définit le rôle de chaque acteur et les mécanismes de gestion durable suivi des plans des ouvrages adaptés à construire dans la commune de FADA.

Et enfin, l'étude faisant suite à la mission de terrain a permis d'évaluer en dernier ressort les besoins des matériels didactiques, les outils de sensibilisations recensées, suivi d'un plan des besoins de renforcement des capacités des acteurs. Les mécanismes de participation communautaires ont aussi été définis en collaboration avec les leaders et les représentants de la population.

A3.4. Développer un programme de réhabilitation de la palmeraie et de production maraichère à Fada

Projet d'horticulture :

Le jardin public de Fada a été réhabilité pour mettre en place un projet d'apprentissage de l'horticulture, s'attaquant par le bas à une pénurie de compétences. La réserve a accueilli l'arrivée d'un agronome en mars 2021 pour faire démarrer ce projet. Le projet lui-même vise à mettre en relation des groupes locaux de femmes motivées par l'horticulture et à les guider dans l'apprentissage des aspects techniques de l'activité.

En avril 2021, un inventaire des infrastructures du jardin communal a été réalisé. Des réparations ont été effectuées sur le système d'approvisionnement en eau et une liste des besoins en matériel a été établie pour améliorer le système d'irrigation existant. Six bassins de drainage ont été construits, dans lesquels ont été semés de la laitue, de la roquette, de la pastèque, du concombre, de la menthe et de l'aneth, afin de réaliser un premier test de production.

Grâce au partenariat établi avec la GIZ, la réserve a parallèlement travaillé à l'identification de groupes de femmes qui pourraient bénéficier du programme d'apprentissage horticole. En juin, les installations solaires du jardin public ont été renforcées afin d'améliorer la pression d'eau dont dispose le jardin dans le cadre du projet horticole. Des matériaux ont également été achetés pour étendre le réseau d'eau (creuser des tranchées, installer des tuyaux) des 9 robinets actuels à 25, ce qui a amélioré considérablement l'accès à l'eau pour les utilisateurs du jardin.

Malgré cette amélioration, la disponibilité de l'eau au jardin communal est encore insuffisante. Le débit de la pompe solaire n'est pas suffisant pour l'irrigation de tous les champs et les agriculteurs ne peuvent pas développer leurs activités à cause du manque d'eau. Une étude technique a été menée pour comprendre le problème et des options de solution ont été proposées. Plusieurs alternatives existent et doivent maintenant être évaluées en fonction des coûts et de leurs avantages spécifiques, pour une mise en œuvre courant 2022.

Durant toute la période de rapportage, différentes formations ont été organisées à l'intention des bénéficiaires sur la gestion des cultures maraîchères, les différentes techniques culturales pour une bonne gestion des parcelles, l'importance et la mise en œuvre de la rotation des cultures, l'utilisation des biopesticides au lieu des produits chimiques. Le jardin a été divisé en parcelles gérées par de petits groupes de ces participants également.

Un comité de gestion a été mis en place pour superviser la gestion du jardin à long terme. Il est composé de participants au jardin et de responsables locaux de Fada. Jusqu'à présent, le niveau d'engagement des femmes participantes est très élevé, et elles viennent souvent toutes seules chaque jour pour s'occuper de leurs parcelles.



Formation des participantes sur la semence des cultures



Les premières récoltes aboutissent

La réhabilitation de la palmeraie :

Concernant le projet de réhabilitation de la palmeraie, des discussions ont été initiées avec SOS-Sahel qui est déjà engagé dans un projet de réhabilitation de la palmeraie à Faya. Des synergies pourraient être mises en œuvre. La priorité pour ces derniers 12 mois fut donnée au projet d’horticulture car ceci était une plus grande priorité pour les populations de Fada, surtout pour les femmes.

Une étude technique fut cependant réalisée par l’agronome fin 2021 sur le potentiel de la réhabilitation de la palmeraie, pour l’économie de récoltes de dattes et autres activités économiques possibles. Cette étude propose une feuille de route pour la réhabilitation de la palmeraie communale. Les préparations sont en cours au premier trimestre 2022 pour la création et formation d’un comité de gestion et pour la réhabilitation du terrain.



La palmeraie de Fada

EXTRANT 4 : Des cadres de concertation sont créés et sont fonctionnels, les ressources naturelles et patrimoniales ainsi que les modes de vie des populations sédentaires et nomades de la RNCE sont mieux sécurisées.

La RNCE est un membre officiel du CPA de l'Ennedi Ouest, dont les réunions ont repris en septembre 2021 (IND. 1). Les autres indicateurs (IND. 2 et 3) de l'extrait 4 ne peuvent être actualisés à ce jour. Les valeurs sont, par conséquent, identiques à celles de référence.

A4.1. Créer, développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation

En mai 2021, plus de 30 lycéens, leurs trois professeurs et un responsable de l'éducation de la province ont participé à l'activité "Umuganda". Cette activité a permis à chaque département de présenter ses activités et de discuter de l'importance de soutenir la préservation de la réserve pour les générations futures. Les élèves se sont montrés très enthousiastes et engagés dans les sujets abordés.

En octobre 2021, un Umuganda (événement de travail communautaire) a été organisé pour nettoyer l'espace public entourant le siège temporaire de la RNCE. Trente-sept personnes y ont participé et un camion de déchets solides a été transporté vers la décharge publique située à la périphérie de la ville. Cette activité a été sélectionnée car il était jugé important par l'équipe de la RNCE de montrer l'exemple de garder les alentours du bureau propres. Plusieurs enfants du voisinage ont participé au nettoyage, se joignant à l'équipe.

L'Umuganda de février 2022 se concentra sur les écoliers plus jeunes de Fada, avec l'assistant Biodiversité qui présenta aux élèves de l'école locale les différentes photos des pièges photographiques. Ceci permit de leur montrer la diversité de la faune vivant dans la RNCE. Les écoliers furent extrêmement attentifs et intéressés et posèrent beaucoup de questions. Suivant la session dans la salle de classe, la quarantaine d'élèves et leur professeur visitèrent la ferme pour autruches Sougounaw, où ils reçurent des explications sur le but de l'enclos, et le projet de Sougounaw.



Equipe de la RNCE présentant la faune de l'Ennedi



Visite des écoliers à la ferme Sougounaw durant l'Umuganda de février 2022

Le mois suivant, ce fut au tour du département d'Archéologie de la RNCE de mettre en avant les trésors archéologiques autour de Fada, organisant une visite pour un groupe de lycéens et leurs professeurs sur des sites clés. Le chef de département leur présenta les interprétations sur les différentes peintures rupestres du site, ainsi que des instructions de précaution pour réduire l'impact humain sur les peintures sur roches.



Visites des sites archéologiques durant l'Umuganda de mars 2022

A4.2. Contribuer à la création et dynamiser des cadres de concertation multi-acteurs pour une gestion adaptative de la RNCE

Un nouveau Gouverneur de l'Ouest prit ses fonctions durant l'été 2021. Le nouveau Gouverneur est très engagé ; les Comités Provinciaux d'Action ont repris en septembre, permettant un espace d'échange et de collaboration pour une concertation multi acteurs et une gestion participative de la RNCE.

Le gouverneur de la province a mis sur place le CPA de l'Ennedi Ouest et une première réunion a eu lieu en février 2022 avec tous les délégués provinciaux, les projets et les associations. Chaque projet et service technique de l'Etat fit une présentation.

A4.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion des ressources naturelles de la RNCE

L'objectif global demeure celui d'impliquer les communautés dans une démarche participative pour la mise en place d'un projet de développement au service de la conservation, qui permettra d'identifier un nouveau système de gestion efficace de la Guelta d'Archeï. Ainsi, nous espérons pouvoir établir des objectifs réalistes entre la RNCE et les communautés locales. Les communautés pastorales sont égalitaires dans leur système de gouvernance, c'est pourquoi il est primordial de bien comprendre les modalités d'utilisation de la Guelta.

Pour atteindre cet objectif, une étude d'anthropologie environnementale a été initiée depuis janvier 2021 permet déjà de mieux comprendre les modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles dans un rayon de 60km autour de la guelta. Ces informations sont cruciales afin de proposer

des actions concrètes qui seront bénéfiques aux communautés et à la population de crocodiles dans la Guelta d'Archeï. Spécifiquement pour cette action, un inventaire détaillé des systèmes de gestion alternatifs et plausibles sera produit suite au deuxième volet, ainsi qu'un carnet de route pour la RNCE afin de faciliter la rédaction d'une convention locale pour une gestion concertée du site. La deuxième phase de l'étude se déroulera au deuxième trimestre 2022.



Chameaux de la Guelta d'Archeï

La signature d'un protocole de collaboration avec la commune d'Aloba en ce qui concerne l'attribution d'un terrain pour la construction d'un enclos de réhabilitation des autruches et l'appui de la RNCE pour la construction d'une école primaire communautaire sont les prémices d'une première convention locale. Le succès du projet de réintroduction des autruches dans la plaine d'Aloba continue de dépendre de l'engagement de la communauté à respecter certaines règles qui permettront aux oiseaux de recoloniser le territoire sans risque pour eux ni pour la population. C'est pourquoi le projet de mise en place d'une école primaire « Sougounaw » dont le programme scolaire intégrera des modules d'éducation environnementale est réalisé en tandem, avec la construction prévue pour 2022. Cette approche assure un alignement constant et un soutien mutuel entre les initiatives de conservation et celles de développement.

A4.4. Créer des zones de gestion concertée, assurant les droits sur les ressources naturelles mais protégeant les hot-spots de biodiversité de possibles impacts anthropiques négatifs

Cette activité n'a pas beaucoup avancé, dû à plusieurs causes. Une d'entre elles est la complexité des problématiques engendrées par la création de zones de gestion concertée, qui avaient été sous-estimées au début du projet. De plus, le département Communautaire a souffert de changements au sein du personnel qui ont également contribué à une lente avancée sur cette activité, avec d'autres activités communautaires qui ont été mis en priorité. Cette activité devrait avancer en 2022 avec la finalisation de l'étude anthropologique et une feuille de route proposée pour le développement d'une zone de gestion concertée pour la Guelta d'Archeï.

EXTRANT 5 : Le patrimoine archéologique et le patrimoine culturel ancien et contemporain de la RNCE sont mieux connus, préservés et mis en valeur en tant que biens matériels et immatériels.

Deux cents sites d'art rupestre préalablement répertoriés sont géoréférencés (IND. 1). Aucun ne fait encore l'objet de mesures de protection (IND. 2).

Avec l'arrivée du chef de départements Archéologie en avril 2021, les activités du département avancèrent à grands pas durant la période de rapportage.

Recherches préliminaires :

Au cours du deuxième trimestre 2021, le premier travail du département a consisté à consulter tous les documents collectés (des ouvrages, des articles et des rapports de missions, des sources iconographiques et filmiques) pour avoir une idée sur les recherches menées dans cette zone de l'Ennedi, voir quels sont les sites repérés et étudiés par les différents chercheurs. En effet, les recherches archéologiques dans la région sont relativement récentes. Les premiers rapports sur l'art rupestre en Ennedi ont été publiés par des voyageurs qui avaient traversé la région pour des motifs autres que scientifiques. Il s'agissait en effet essentiellement de militaires stationnés dans cette région.

Parmi les ouvrages consultés figurent le livre de Gérard Bailloud intitulé « Art rupestre en Ennedi ». Dans cet ouvrage, l'auteur présente l'inventaire de 500 sites d'art rupestre et 200 relevés réalisés sur les peintures et les gravures rupestres dans l'Ennedi (G. Bailloud 1997). L'ouvrage de Bailloud reste une référence sur l'art rupestre au Tchad et particulièrement dans l'Ennedi car il fixe les séquences chrono-stylistiques de l'art rupestre tchadien. Bailloud signale également quelques traces des sites préhistoriques, des nécropoles et des sites d'habitats anciens constitués respectivement des pièces lithiques, des mobiliers céramiques observables en surfaces autour ou à proximité des sites d'art rupestre, des tumuli et des traces d'habitation.

Il y a également l'ouvrage collectif intitulé « Ennedi, pierres historiées » qui se présente sous forme d'un catalogue descriptif de l'art rupestre de cette zone (R. Simonis et al. 2017). Il présente l'inventaire de plus de plus de 300 sites d'art rupestre de l'Ennedi. Parmi les sites étudiés dans cet ouvrage, certains sont mentionnés dans l'ouvrage de Bailloud d'autres sont des sites inédits. La particularité de cet ouvrage est qu'il aborde de façon très détaillée et méthodique la description des styles des peintures et des gravures rupestres de cette zone. Il fait également mention des sites sphéristiques, des nécropoles et des sites d'habitat caractérisé chacun par des vestiges archéologiques spécifiques.

Les différents ouvrages et articles consultés nous ont permis d'avoir une idée sur le potentiel archéologique de la réserve et d'avoir idée sur les éléments clés qu'on trouve sur les sites d'art rupestre dans cette zone.

Développement de la base de données archéologiques :

Sur la base des informations que nous avons recueillies sur les différents ouvrages articles sur l'archéologie en générale et particulièrement sur l'art rupestre, nous avons dans un premier temps conçu une fiche standardisée de prospection. Cette fiche comporte des informations sur le nom du site, sa localisation, la typologie, son implantation, le type d'atelier, les vestiges caractéristiques, leur fréquence et leur répartition dans l'espace, leur état de conservation. Nous avons effectué quelques missions pour tester si notre fiche est adaptée aux réalités de terrain. A partir de cette fiche de prospection et des observations faites sur le terrain, nous avons complété les informations sur la fiche qui nous a permis de concevoir notre base des données pour référencer les sites selon les standards internationaux.

Cette fiche a été numérisée dans l'application ArcGis Survey 123, une application de collecte et de stockage de données en ligne, centrées sur un formulaire qui permet de créer, de partager et d'analyser les données collectées sur le terrain.

Fiche de prospection APN/RNCE
 Nom du site :
 Code : IARNCE-2021
 Région :
 Lorem ipsum dolor sit amet,
 Fiche N°
 Date :
 Coordonnées : N
 E

Typologie des sites

Site préhistorique	Site sidérurgique	Site d'habitat	Nécropole	
Site d'art rupestre Type d'activité Implantation <input type="checkbox"/> Site plein air <input type="checkbox"/> Abri c. roche <input type="checkbox"/> Grotte Caractéristique <input type="checkbox"/> Peint. <input type="checkbox"/> Grav. <input type="checkbox"/> Peint. <input type="checkbox"/> Grav. Représentation Nbr. Humaine <input type="checkbox"/> Animal <input type="checkbox"/> Obj. décor géom. Animal <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Autre Scène <input type="checkbox"/> Chasse <input type="checkbox"/> Guerre <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/> Paganisme <input type="checkbox"/> Parade <input type="checkbox"/> Autre État de conservation <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais Cause de destruction Naturelle <input type="checkbox"/> Vent <input type="checkbox"/> Soléil <input type="checkbox"/> Erosion <input type="checkbox"/> Usabilité Anthropique <input type="checkbox"/> Grillage <input type="checkbox"/> Vrs d'arma <input type="checkbox"/> Vandalisme <input type="checkbox"/> Liable <input type="checkbox"/> Partiel <input type="checkbox"/> Illisible Observations : Observations :	Site d'activité lithique En plein air Caractéristique <input type="checkbox"/> Gîte product. <input type="checkbox"/> Atelier Nombre : Vestiges caractéristiques <input type="checkbox"/> Biface <input type="checkbox"/> Hache polie <input type="checkbox"/> Unilame <input type="checkbox"/> Hacheau <input type="checkbox"/> Poissoire <input type="checkbox"/> Céramique Type de déchets <input type="checkbox"/> Éclats <input type="checkbox"/> Ebauches <input type="checkbox"/> Outils finis <input type="checkbox"/> Nucleus <input type="checkbox"/> Percuteurs <input type="checkbox"/> Frag. cloutés Chrono-culture <input type="checkbox"/> Paléolithique <input type="checkbox"/> Néolithique État de conservation <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais Séparation des structures de réduction Nombre des foyers <input type="checkbox"/> 1 à 5 <input type="checkbox"/> 6 à 10 <input type="checkbox"/> 11 et plus Disposition des foyers <input type="checkbox"/> En butte <input type="checkbox"/> Dispersés <input type="checkbox"/> Isolés SCE Conservation : Fréquence : Couleur : Forme : SO Conservation : Fréquence : Couleur : Forme : SAS Conservation : Fréquence : Couleur : Forme : SCI Conservation : Fréquence : Couleur : Forme : CF Conservation : Fréquence : Couleur : Forme : Observations :	Site d'atelier Zone de réduction Vestiges caractéristiques <input type="checkbox"/> Scories de réduction <input type="checkbox"/> Tuyères <input type="checkbox"/> Foyers de four Zone de forge Vestiges caractéristiques <input type="checkbox"/> Scories de forge <input type="checkbox"/> Fer <input type="checkbox"/> Autres vestiges Zone de rejet des déchets <input type="checkbox"/> An. de scories <input type="checkbox"/> Ep. de scories État de conservation <input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Partiel <input type="checkbox"/> Détruit Visibilité du site <input type="checkbox"/> Élevée <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Faible Organisation spatiale des zones de rejet des déchets métallurgiques Armas de scories <input type="checkbox"/> Regroupés <input type="checkbox"/> Dispersés <input type="checkbox"/> Isolés Épannage de scories <input type="checkbox"/> Regroupés <input type="checkbox"/> Épars <input type="checkbox"/> Isolés Type de scories présent sur le site <input type="checkbox"/> SCE <input type="checkbox"/> SO <input type="checkbox"/> SGD <input type="checkbox"/> SCI <input type="checkbox"/> SAS <input type="checkbox"/> CF Autres vestiges associés <input type="checkbox"/> Fer <input type="checkbox"/> Céramique <input type="checkbox"/> Autre Observations :	Site d'habitat Zone d'habitat Caractéristiques des zones d'habitat <input type="checkbox"/> Ruines de maisons <input type="checkbox"/> Buttes antiques <input type="checkbox"/> Restes de matériaux de construction <input type="checkbox"/> Traces des structures de stockage Type et architecture d'habitat Nombre <input type="checkbox"/> Case ronde aux murs de pierres : <input type="checkbox"/> Case ronde en banchages : <input type="checkbox"/> Habitat en grute : Répartition des cases dans l'espace <input type="checkbox"/> Groupés dans un espace <input type="checkbox"/> Groupés dans plusieurs zones <input type="checkbox"/> Dispersés Vestiges associés <input type="checkbox"/> Traces de poterie <input type="checkbox"/> Ossements <input type="checkbox"/> Fragments de meule <input type="checkbox"/> Broyeurs État de conservation <input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Partiel <input type="checkbox"/> Détruit Visibilité du site <input type="checkbox"/> Élevée <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Faible Chrono-culture <input type="checkbox"/> Récent <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Plus ancien Observations :	Nécropole Localisation <input type="checkbox"/> Proche d'habitat <input type="checkbox"/> Séparées <input type="checkbox"/> Isolées Chert funéraire <input type="checkbox"/> Monuments <input type="checkbox"/> Sépultures <input type="checkbox"/> Tombes Répartition Nombre <input type="checkbox"/> Groupés <input type="checkbox"/> Dispersés <input type="checkbox"/> Isolées Objets associés <input type="checkbox"/> Objets parum <input type="checkbox"/> Armes <input type="checkbox"/> Utensiles État de conservation <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais Visibilité du site <input type="checkbox"/> Élevée <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Faible Cause de destruction <input type="checkbox"/> Erosion <input type="checkbox"/> Vent <input type="checkbox"/> Ensulement <input type="checkbox"/> Action anthropique <input type="checkbox"/> Autre Observations :

IARNCE - Inventaire Archéologique de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi
 SCE : Scories Couées Extères SCI : Scories Couées Intères SO : Scories Oxydées
 SGD : Scories Grises Desses SAS : Scories Argilo-Sabieuses CF : Cloutés de Forge

Fiche de prospection développée par le département

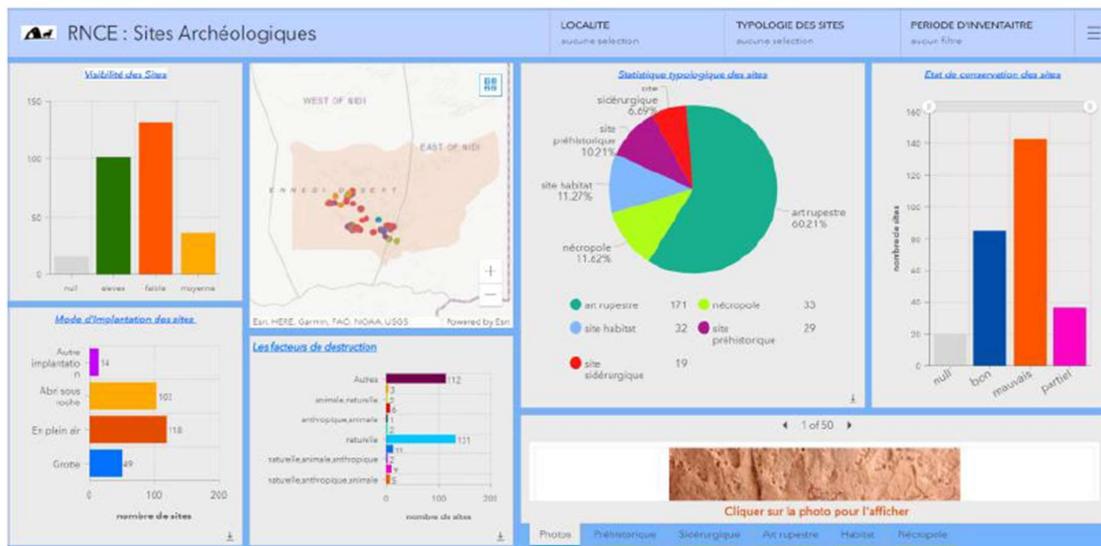
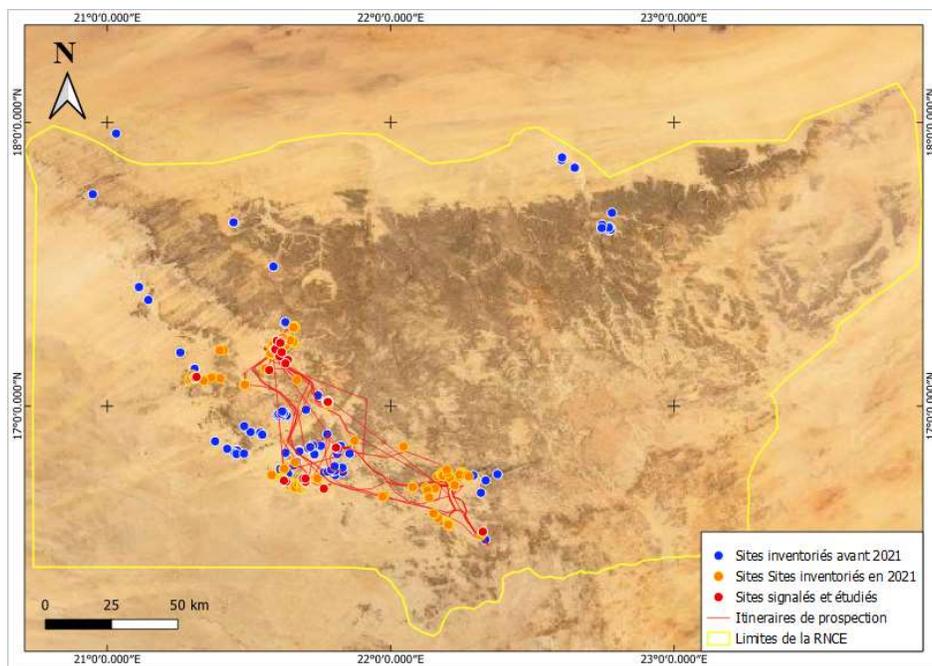


Tableau de bord des données archéologiques dans ArcGIS



Du 19 mai au 31 décembre 2021, le département a effectué 13 missions de prospection d’une durée de 3 à 5 jours sur le terrain. En 2021, nos travaux des prospections se sont plus concentrés dans la partie Sud-Ouest des massifs de l’Ennedi. Nous avons prospecté 8 zones notamment : la zone de Fada, de Gaora Hallanga, d’Elikéo, de Terkey et Habaiké dans la province de l’Ennedi Ouest, et dans les zones d’Aloba et de Bachikélé dans la province de l’Ennedi Est.

Au total nous avons parcouru 2550,064 Km et inventoriés 343 sites archéologiques. Ils sont classés en cinq types caractérisés par des vestiges ou des traces spécifiques. Parmi les sites inventoriés, 46 d’entre eux sont des sites déjà signalés et étudiés par d’autres chercheurs. Ils sont constitués majoritairement des sites d’art rupestre et de quelques rares sites d’habitat et nécropoles.

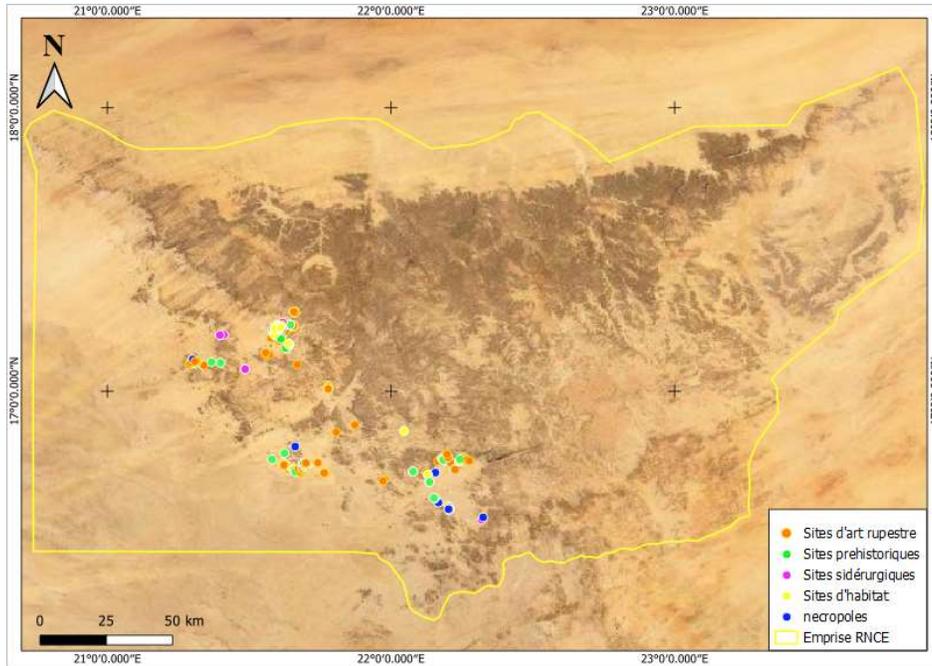


Carte d’inventaire des sites archéologiques de la réserve

L’analyse quantitative des données faites jusqu’ici montrent que les sites d’art rupestre constituent les types de sites majoritaires. Ils représentent plus de la moitié de l’ensemble des types des sites inventoriés et archivés dans notre base de données. On note aussi un nombre important des sites d’habitat, des nécropoles et des sites préhistoriques. Les sites sidérurgiques constituent le type des sites rarement inventoriés.

L’analyse de l’implantation des sites montre que la majorité des sites sont implantés en plein air (41,55%). Les sites localisés dans les abris sous roches sont également nombreux. Ils représentent 36 % de l’ensemble des sites. Les sites localisés dans des grottes sont moins nombreux que les autres. Ils représentent 17,25% des sites. Les sites implantés dans les grottes sont constitués uniquement des sites d’art rupestre. Les abris sous roches aussi constitués en grande partie des sites d’art mais à la différence des grottes, dans les abris sous roche on trouve aussi des sites d’habitat ancien. Les sites de plein air sont constitués de tous les types des sites.

Parmi les sites inventoriés, la majorité sont en très mauvais état de conservation. D’autre sont dans un état de conservation partiel. Seuls 88 sont en bon état de conservation. Les sites les mieux conservés sont les sites d’art rupestre localisés dans les grottes ou dans des abris sous roche dans des zones difficile d’accès et à l’abri de la radiation solaire ou du vent. Toutefois, les facteurs de destruction varient d’un type des sites à un autre.



Carte de répartition des différents types de sites archéologiques inventoriés dans la RNCE

L'analyse quantitative des données montre que les sites d'art rupestre constituent la majorité des types de sites. Ils représentent plus de la moitié du nombre total de sites inventoriés et archivés. On note également un nombre important de sites d'habitat, de nécropoles et de sites préhistoriques. Les sites sidérurgiques constituent le type de sites le plus rarement inventorié.



*Bétail en plaque rouge unie ou en plaque unie rouge et blanche, sur le site de Gaora Hallangana 5
(traitement visuel avec le logiciel DStretch_IDS)*

2.3. Matrice-cadre logique à jour (*présentée en annexe 1, à la fin de ce rapport*)

2.4. Liste des marchés de plus de 60.000 €

- Services : Aucun
- Travaux : Aucun
- Fournitures : Aucun

2.5. Veuillez fournir un plan d'action mis à jour (*présenté en annexe 2, à la fin de ce rapport*)

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.

3.1.1. Relation avec les structures gouvernementales

AP poursuit sa collaboration étroite avec le MEPDD, l'Administration de tutelle telle que définie dans l'accord de partenariat entre le Gouvernement du Tchad et APN, et plus particulièrement avec la DFAP.

Le processus de révision du Décret de création de la RNCE signé le 06 février 2019 à amener à collaborer avec Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux du MEPDD et l'UTG en Avril 2019.

Le Directeur Adjoint, promu au poste de Directeur de la Réserve l'été 2021, continuent de mener le dialogue avec le MEPDD et les différents Ministères pour conduire à une bonne résolution de la révision des Accords. Basé sur les discussions en cours, l'équipe de la RNCE s'attend à une signature d'ici l'été 2022.

La collaboration avec la DFAP fut significative pour le suivi ornithologique de septembre 2021. Deux binômes de travail de la DFAP ont rejoint l'équipe pour participer au recensement ainsi qu'à l'atelier de baguage, afin de pouvoir reprendre l'entièreté de l'activité à partir de 2025.

Le chef de département Application de la loi, et le Directeur de la Réserve continuent à entretenir des relations étroites avec toutes les autorités de sécurité compétentes, en particulier avec les partenaires proches de la réserve dans toutes les activités d'application de la loi : la Garde Forestière et Faunique (GFF) et la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT).

3.1.2. Relation avec les structures associées

Dans le cadre du protocole d'accord signé avec le POROA, co-financé par l'Union européenne et le projet Oryx, financé par SC et l'Agence Environnementale – Abu Dhabi (EAD), SC s'est engagé oralement et par écrit à conseiller l'UTG sur les projets de réintroduction des espèces disparues et vulnérables. SC a initié des projets de réintroduction d'autruches au Niger et a ainsi partagé ses expériences avec l'UTG. Dans le cadre du projet de réintroduction de l'autruche à cou rouge, AP et SC ont mutualisé les moyens et les méthodes et ont réussi à mener toutes les actions en parfaite synergie.

Outre les appuis dans le développement des stratégies de renforcement des populations d'autruches à cou rouge et de réintroduction d'oryx et d'addax, le SC à travers le projet POROA a soutenu logistiquement le transfert des autruches de Fada à Aloba et du matériel de construction pour la construction des ateliers et de la base vie par la mise à disposition d'un camion Mercedes équipé d'une grue.

Nous continuons de collaborer avec APIDEL dans le cadre de la gestion du camp des écogardes et aussi dans le cadre de l'évaluation du niveau d'engagement de la communauté à la conservation dans la RNCE qui aura lieu au dernier trimestre 2022.

D'autres collaborations sont en cours avec ADEO/ASDENO. Des partenariats ont été établis avec les associations régionales et nationales ADEO (Association pour le Développement de l'Ennedi Ouest, depuis 2021), ASDENO (Association pour le Développement de Nohi, depuis 2021), pour le renforcement de l'éducation primaire.

3.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action, African Parks a entretenu des relations collaboratives et coopératives avec les autorités étatiques. AP a également cherché des opportunités pour initier des liens avec d'autres acteurs, développer des synergies d'action et mutualiser les efforts.

Les relations établies au niveau central s'entretiennent principalement avec :

- Le Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale (MEPDCI), à travers le Service FED ;
- Le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable ;
- Le Ministère du Développement Touristique et de l'Artisanat ;
- Le Ministère de la Culture et de la Promotion de la Diversité ;
- La Direction Générale des Ressources Faunique et Forestières (DGRFF) ;
- La Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP) ;
- La concertation avec le Ministère du Développement Touristique et de l'Artisanat à travers l'Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) et la Direction du Patrimoine Culturel des Sites Inscrits (UNESCO) ;
- Le programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) désigné par l'ON, maître d'ouvrage du contrat, pour assurer la coordination et le suivi opérationnel de celui-ci ;
- Le Programme d'appui structurant de développement pastoral (PASTOR), financé par l'Union européenne, avec lequel un accord de partenariat est signé.

Les relations établies au niveau déconcentré s'entretiennent principalement avec :

- Les services déconcentrés de l'Environnement à savoir les Délégations Provinciales de l'Ennedi Est et Ouest (A Fada : le Chef de Secteur Faune ; A Am'Djarass : la Garde Forestière et Faunique - GFF) ;
- Le Président du Comité Local de Gestion du Massif de l'Ennedi à Fada ;
- Les forces de défense et de sécurité telle que la GNNT ;
- Les Autorités Administratives (Gouverneurs, préfets, maires) et Traditionnelles ;
- La Délégation Provinciale de l'Education Nationale ;
- La Délégation Provinciale de l'Elevage ;
- Le chef d'agence de l'ONPTA à Fada.

Les relations établies avec les services centraux de l'Etat tchadien s'inscrivent dans le cadre des obligations contractuelles du partenariat. AP entretient des échanges permanents avec ses partenaires pour communiquer sur les avancées du projet, mais également pour des concertations autour de thématiques clés telles que le tourisme, le braconnage, l'éducation et la santé.

Les relations entre la RNCE et les forces de défense et de sécurité, principalement la GNNT, bénéficieraient d'un nouveau renforcement, l'implication de la GNNT dans les patrouilles mêmes, ayant baissé durant la période de rapportage, depuis fin 2021.

Les relations entre la RNCE et l'ONPTA d'une part, et les Tour-Opérateurs Touristiques d'autre part ont démontré un manque d'alignement suite aux travaux menés dans le cadre de la *Task Force Tourisme*, intervenue en 2020 lors de la précédente période de rapportage, en vue de la rédaction du Plan de Développement Touristique. La problématique principale émanant d'une remise en cause affichée par ces acteurs des termes de l'Accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Tchad et APN pour la RNCE, le projet de rédaction du PDT a donc été temporairement suspendu. Nous espérons bien entendu relancer ces travaux le plus rapidement possible suite à la signature de la révision des Accords.

Les demandes récurrentes de révision des accords de partenariat ont bloqué le processus de gouvernance par l'empêchement de la tenue de conseils d'administrations et de gouvernance dont un seul a pu être organisé à Fada en février 2021 sous la présidence du Gouverneur de l'Ennedi Ouest.

3.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.

Plusieurs partenariats sont en cours de développement avec deux universités, une au niveau national (Université d'Abéché) et une au niveau international (Université de Toulouse) et une dernière avec l'Université de Liège (Belgique). Une signature pour structurer ces partenariats sera finalisée en 2022.

Partenariat avec TRACES-France :

Un partenariat a été initié entre le département d'Archéologie de la RNCE, et un partenaire du « Pôle Afrique - Histoire et archéologie africaines » de TRACES, de l'Université de Toulouse en France, afin de développer des études et des recherches archéologiques ainsi qu'à la préservation et à la valorisation du patrimoine archéologique de la RNCE.

Les objectifs spécifiques de ce partenariat se résument comme suit :

- Développer une coopération scientifique et éducative dans les domaines de :
 - L'archéologie du Pléistocène et de l'Holocène ;
 - La biologie des populations et la bioarchéologie ;
 - L'étude et la préservation de l'art rupestre.
- Renforcer les compétences, la formation et le transfert des connaissances pour :
 - Développer les échanges de connaissances, expériences et compétences ;
 - Faciliter et accompagner la logistique des actions de recherche sur le terrain ;
 - Partager la documentation scientifique (publications, rapports d'opérations, travaux universitaires) ;
 - Mettre en commun des données moyennant des clauses de confidentialité.

Plusieurs partenaires, travaillant ou collaborant avec TRACES seront associés. Il s'agirait de :

- Centre National de la Recherche Scientifique, Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (France) ;
- Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (France) ;
- Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, établissement public national (France) ;
- Le CNRS et l'UT2J agissant en leur nom propre et conjointement au nom et pour le compte du Laboratoire « Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés » (TRACES UMR 5608), ci-après dénommée « TRACES » ;
- INRAP, partenaire du CNRS par convention cadre, et de TRACES par convention d'application, agissant pour le compte du personnel INRAP inscrit en participation à la programmation scientifique couvert par la présente convention.

Ces partenariats aideront à mieux valoriser ce patrimoine mondial de façon durable.

Partenariat avec l'Université de Liège (Gembloux) :

Un protocole d'accord a été élaboré entre la RNCE et l'Université de Gembloux-Liège en Belgique. Gembloux est spécialisée dans la modélisation et la visualisation d'images satellites ; elle dispose d'outils qui permettraient d'identifier des dromadaires individuels sur le terrain à partir d'images satellites, une fois que l'intelligence utilisée par l'outil aura reçu une formation suffisante pour effectuer ces identifications. À cette fin, les images prises pendant les enquêtes aériennes dans la RNCE sont utilisées pour former le programme à l'identification du bétail, afin que le programme puisse éventuellement le faire "automatiquement", simplement à partir d'images satellite. Les résultats des premiers vols d'essai au-dessus des troupeaux qui ont eu lieu en 2020, en utilisant plusieurs paramètres de prise de vue, ont permis de définir les paramètres pour la réalisation d'une deuxième série de tests. Malheureusement, en raison de difficultés techniques avec l'avion, le relevé aérien de décembre 2021 a dû être reporté, reportant l'avancée de ce système.

Le travail en cours avec Gembloux soutiendra le suivi à long terme des mouvements du bétail, et permettra également de cartographier les points chauds de végétation. Cela servira à soutenir plusieurs objectifs de conservation, plus précisément les projets de réintroduction.

Partenariat avec l'Université d'Abéché :

Un accord est en cours de finalisation entre l'Université Adam Barka d'Abéché et la réserve afin d'associer durablement une collaboration bénéfique pour la restauration de la biodiversité de la RNCE et le développement local. Deux départements de la RNCE sont concernés par cette convention (Biodiversité et Archéologie).

Le département de la Biodiversité sera impliqué à travers des actions de recherche notamment pour :

- La mise à disposition de l'expertise universitaire au service de la réserve ;
- Les manifestations culturelles et scientifiques ;
- La création de formation en gestion et aménagement des aires protégées.

Pour le département Archéologie, l'objectif est de développer une coopération scientifique et éducative dans le domaine de :

- L'archéologie de pléistocène et de l'Holocène ;
- L'archéozoologie, la géoarchéologie et l'archéo-botanique ;
- L'étude et de la préservation de l'art rupestre ;
- La préhistoire et la protohistoire.

Tout ceci contribuera à la promotion et à la valorisation du patrimoine archéologique de la RNCE, à travers les travaux de recherche (travaux des étudiants, publications des chercheurs), en proposant à la des approches efficaces de protection et de valorisation des données issues de la recherche scientifique au Tchad.

La collaboration avec le Hekkala Laboratory de l'Université de Fordham continue de bien se dérouler (dont le MoU fut signé en 2019). C'est grâce à cette collaboration que la confirmation a pu être faite que la population de crocodiles du Parc National de Zakouma serait une population viable pour une translocation possible vers la RNCE.

Autres partenariats :

La Dutch Postcode Lottery est devenue un partenaire clé suite à la donation de 3 millions d'euros. Les échanges avec ce partenaire sont transparents et les rapports toujours envoyés dans les délais impartis, permettant à toutes nos requêtes de révision d'allocation du budget d'être approuvées. La cellule *fundraising* (collecte de fonds) d'APN basée à Amsterdam aux Pays-Bas se rend toujours disponible dans le cas où la Dutch Postcode Lottery nous solliciterait pour répondre à quelque question.

En mars 2022, un nouveau financement a été obtenu par l'équipe du *fundraising* d'APN. Il s'agit d'un financement de 500 000 euros de la Fondation Segré ; la Fondation avait soutenu les activités de la RNCE en 2021. Cette subvention permet de réduire le gap financier pour 2022 en finançant les activités

des différents départements principalement les infrastructures, le département de renforcement des lois et de conservation.

Par ailleurs, le pastoralisme étant une problématique centrale dans la RNCE, AP poursuit sa collaboration avec le programme PASTOR sur cette problématique centrale de la RNCE et le projet PREPASS.

3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.

La proximité géographique de la RNCE et de la Réserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA), et la convergence des objectifs de conservation entre AP et SC ont rapidement mené la RNCE, le Projet Ouadi-Rime Ouadi-Achim et le Projet de Réintroduction Oryx à créer des synergies d'action par la mutualisation des efforts logistiques et le partage de connaissances scientifiques. L'UTG de la RNCE, et l'équipe du Sahara Conservation (SC), ont travaillé ensemble, pour permettre la translocation en été 2021 des autruchons de la ferme Sougounaw jusqu'à l'enclos de réhabilitation d'Aloba. Ces oiseaux-ci seront libérés en aout 2022. Cette translocation n'aurait pas été possible sans la collaboration avec SC.

Les outils de télédétection développés par l'Université Gembloux nous permettent également d'explorer un éventuel corridor écologique entre l'Ennedi et la réserve de Ouadi Rime-Ouadi Achim.

3.5. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).

APN a préalablement reçu un autre financement de l'UE (faible pourcentage du contrat DCI-ENV/2014/338-764 du 15 juin 2014) afin de réaliser les études, inventaires et plan d'affaires nécessaires à l'identification de la présente action (MoU avec le MEPDD).

4. Visibilité

La visibilité de l'action est assurée par divers moyens, notamment :

- Le logo de l'UE est visible sur l'ensemble des véhicules motorisés (8 véhicules 4x4, 1 camion 4x4 et neuf motos à Fada) ainsi que sur le Cessna 182. On le trouve également sur la porte d'entrée du bureau d'APN à N'Djamena, du bureau de la RNCE à Fada, sur les trois panneaux d'information situés à l'entrée de la base-vie à Fada et sur les deux principaux points d'accès de la ville de Fada. Il est également visible sur les cinq panneaux d'information présentant : les deux sites dédiés au projet de réintroduction des autruches à Fada et à Aloba, le jardin public de Fada dédié à la production maraichère, la future école communautaire d'Aloba et le centre de formation des écogardes. Il est enfin ajouté à l'entête et/ou au pied de page de tous les documents de travail de la RNCE (présentation Powerpoint, lettre, dépliant, compte rendu, rapport, affiche, appel à candidature et support de communication/médiatisation etc.) et sur le prospectus de présentation de la réserve, bilingue anglais/français.
- Le rapport annuel d'APN cite l'UE comme partenaire stratégique et grand donateur institutionnel pour de nombreuses aires protégées, permettant ainsi à des dizaines de milliers d'internautes d'apprécier cet engagement, notamment envers la RNCE.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Il est préférable de ne pas publier le rapport publiquement car pour un petit nombre de photos, la permission de publication publique des photos n'a pas été recueilli par tous les participants.

Nom de la personne de contact pour l'action : Issakha Gonney Guirki

Signature :

Lieu : Fada

Échéance prévue du rapport : 31/05/2022

Date d'envoi du rapport : 01 /07 /2022